

MANIFESTE

CONTRE LE RACISME
ET L'ANTISÉMITISME

Gérard Filoche

Achevé d'imprimer
avril 2018
pour le compte de la revue
Démocratie & Socialisme
Supplément au N° 253

0222 P 11396 - ISSN : 1267-7817

Com' Garonne Sarl
31120 Pinsaguel

à Jean-Jacques Chavigné

*et à tous les camarades de la Gauche démocratique et sociale,
à tous les militants anticapitalistes et antiracistes,
et à toute la gauche que nous voulons unie.*



Introduction

Cité à comparaître devant la 17^e Chambre correctionnelle du Tribunal de Grande Instance de Paris, le 11 avril 2018, pour « *provocation publique à la haine ou à la violence à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes à raison de leur origine ou de leur appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée* » et sachant combien la justice est débordée, je me suis d'abord indigné de la nature de cette poursuite.

Je suis bien placé pour apprécier, pendant trente ans, comme inspecteur du travail, l'importance des « classements sans suite » (3 PV sur 4 !) de nos procès verbaux et l'absence des poursuites dressées dans le cadre de nos missions, lorsqu'ils visaient les infractions et la délinquance patronale. La justice est, hélas, débordée et qu'elle agisse ainsi en diligence et en opportunité m'a troublé.

Ce procès m'a paru tellement injuste et contraire à tout ce que je suis et à toute mon action depuis 55 ans de vie consciente, moi, militant syndical et politique, de gauche, anticapitaliste, antiraciste actif et constant, opposé de tout mon être à l'antisémitisme, que j'ai failli baisser les bras et suivre mon Conseil, qui m'expliquait : « *Cela n'a pas de sens, pourquoi te défendre, tu n'as rien à te reprocher, toute ta vie plaide pour toi, laisse ce procès se dérouler, justice se fera forcément* ».

Mais non, ce n'est pas mon caractère, ni ma responsabilité, il ne faut pas laisser faire. Cela ne m'accable pas. Cela me rend combatif. C'est une occasion de plus de manifester contre le racisme et l'antisémitisme. Je l'ai donc saisie.



Chapitre 1

Le racisme comme déterminisme biologique

Le déterminisme biologique qui tenait le haut du pavé à la fin du XIXe siècle à la première moitié du XXe, n'a jamais eu, en réalité, la moindre base scientifique. La génétique a jeté bas cet édifice arrogant qui avait, pendant sa trop longue existence, contribué à justifier tant de crimes, de la colonisation au massacre de six millions de Juifs par l'Allemagne nazie.

I - Le déterminisme biologique

Le racisme moderne est né au XIXe siècle avec le déterminisme biologique que tentèrent d'établir les spécialistes de la craniologie (Paul Broca), de l'indice céphalique (Anders Retzius), de la proximité plus ou moins grande des différentes races avec les singes (Cesare Lombroso), de la place du trou occipital (Paul Broca)...

Ce déterminisme biologique assignait chaque être humain à une race, hiérarchiquement située par rapport aux autres, la première place étant invariablement réservée à la race européenne, caucasienne ou blanche.

A côté des écrits de ces chercheurs qui, malgré bien des arrangements avec les faits, cherchaient à faire œuvre scientifique, d'autres ouvrages, dont l'influence fut loin d'être négligeable, doivent être pris en compte.

Le comte Arthur de Gobineau publia en 1853 *l'Essai sur l'inégalité des races humaines*. Cet essai ignorait la théorie de l'évolution de Jean-Baptiste de Lamarck et Charles Darwin et décrivait des races figées. Il ne pouvait guère en être autrement : L'origine des espèces ne fut éditée qu'en 1859.

L'eugéniste Georges Vacher de Lapouge, dans ses cours sur *L'Aryen, son rôle social*, qu'il professa en 1889-1890, à l'Université de Montpellier, et dans d'autres écrits, s'inscrivait, au contraire, dans le courant du « darwinisme social ». Ce courant, sans la moindre preuve scientifique, se contentant de raisonner

par analogie, appliquait à l'espèce humaine la théorie de l'évolution et de la sélection naturelle de Darwin. Les races les plus faibles, tout comme les êtres humains les plus faibles, devaient disparaître et laisser la place aux plus forts.

1 - La craniologie de Paul Broca

Paul Broca fit œuvre scientifique lorsqu'il découvrit, en 1861, l'« aire de la parole » aujourd'hui nommée « l'aire de Broca », mais il fut très loin d'agir de même dans le domaine de la craniologie dont il fut le fondateur et le principal acteur.

En 1861, dans son article *Sur le volume et la forme du cerveau suivant les individus et suivant les races*, il écrivait : « *En moyenne, la masse de l'encéphale est plus considérable chez l'adulte que chez le vieillard, chez l'homme que chez la femme et chez les races supérieures que chez les races inférieures.* » La taille du cerveau déterminait le degré d'intelligence et c'est ce dernier qui, pour Broca, permettait de hiérarchiser les « races ».

Quand les faits le gênaient, Paul Broca changeait ses critères. Ayant constaté que certains peuples « jaunes » avaient de gros cerveaux, il décidait que ces critères ne s'appliquaient pas aux gros cerveaux mais uniquement aux petits...

De même quand ses mesures l'amènent à constater que les cerveaux français étaient, en moyenne, moins gros que les cerveaux allemands (l'ennemi héréditaire du moment), il décida de rapporter le poids du cerveau à la taille du corps qui était plus importante chez les Allemands.

Mais quand il s'agit du cerveau des femmes, il se refusa à prendre en compte le critère de la taille du corps. C'était inutile, puisque, selon lui, il était évident que les femmes étaient moins intelligentes que les hommes et que la différence de taille corporelle ne pouvait donc, à elle seule, expliquer une telle différence...

Au nord de la Suède, de la Norvège, de la Finlande et de la péninsule de Kola en Russie, les Samis sont un des plus grands peuples autochtones d'Europe. Désignés communément sous le terme méprisant de « Lapons » (« porteurs de haillons » en suédois), ils ont été longtemps à la fois ignorés et contestés

dans leur humanité. Ils ont eux aussi été victimes de la « craniologie », le but des « chercheurs » étant de contester en même temps leur histoire européenne et leur légitimité à occuper des terres de façon semi-nomades, chasse et élevage de rennes dans les terres en hiver, pêche dans les fjords en été. Un roman de Olivier Truc, écrivain devenu spécialiste des populations Samis, *La montagne rouge*, raconte le trafic de « crânes » recueillis par des « savants » scandinaves racistes pour « des études » visant surtout à les exclure de l'égalité des droits avec les exploitants et propriétaires suédois.

2 - L' « anthropologie criminelle » de Cesare Lombroso

La théorie de Lombroso ne se limitait pas à l'affirmation de la nature héréditaire du criminel, l'atavisme.

Il écrivait, en 1887, dans *L'Homme criminel* : « *Il m'a semblé voir tout d'un coup le problème de la nature du criminel - un être atavique qui reproduit dans sa personne les féroces instincts de l'humanité primitive et des animaux inférieurs. Ainsi s'expliquaient anatomiquement les mâchoires énormes, les hautes pommettes, les arcades sourcilières proéminentes, la taille extrême des orbites, les oreilles en forme d'anse que l'on trouve chez les criminels, les sauvages et les singes (...) l'insensibilité à la douleur, la paresse excessive, l'amour des orgies, le besoin irresponsable de faire le mal pour le mal, le désir non seulement d'éteindre la vie chez la victime mais de mutiler le cadavre, de déchirer sa chair et de boire son sang.* »

Les criminels ataviques constituaient, pour lui, une sorte de régression de l'humanité : ils ne pouvaient faire autrement que se conduire comme le ferait un singe ou un membre d'une « race inférieure ». Pour Lombroso, le criminel se reconnaissait à ses « stigmates » et il ne pouvait échapper au destin dont il avait hérité, même si, concédait-il, 40 % seulement des porteurs de ces « stigmates » devenaient réellement des criminels. Toutes les mesures, toutes les descriptions qu'il avait minutieusement notées n'avaient aucune valeur scientifique. Elles ne furent malheureusement pas sans incidence sur le droit pénal et les peines prononcées par les tribunaux, principalement en

Italie et aux États-Unis. Elles apportèrent, également, une pierre de taille à l'édification du funeste déterminisme biologique.

Les faits sur lesquels il se basait pour étayer sa théorie n'avaient pas la moindre consistance. Ainsi, il écrivait, toujours dans *L'Homme criminel* : « *Tous les voyageurs connaissent l'indifférence des nègres et des sauvages d'Amérique à l'égard de la douleur : les premiers se coupent la main en riant pour échapper au travail ; les seconds, liés au poteau de torture, chantent gaiement les louanges de leur tribu, pendant qu'on les brûle à petit feu* ». Il allait jusqu'à commenter, en 1896, pour un congrès d'anthropologie criminelle, sa découverte, issue, affirmait-il, de multiples observations, selon laquelle les pieds des prostituées étaient préhensibles comme ceux du singe. Cet état préhensile étant, de surcroît, un phénomène atavique...

3 - Des millions de chiffres et de mesures sans la moindre pertinence scientifique

La craniologie de Broca et l'atavisme criminel de Lombroso ne sont que deux exemples de la frénésie quantitative, de l'amoncellement de chiffres et de mesures de tous les spécialistes du déterminisme biologique. Toutes ces études se sont avérées strictement dépourvues de la moindre valeur scientifique. Leurs auteurs avaient simplement, pour faire œuvre « scientifique », essayé de donner une base qu'ils prétendaient objective à leurs préjugés qui étaient, aussi, ceux de leur époque.

Le biologiste de l'Université de Harvard, Stephen Jay Gould¹, écrivait en 1991, à propos de Paul Broca et de son école : « *Ils utilisaient les faits comme des illustrations et non comme des documents auxquels ils auraient été soumis (...) Ils commençaient par les conclusions, interrogeaient leurs faits et revenaient à leur point de départ (...) Ils défendaient une cause en se cachant sous le masque de l'objectivité* ».

Les partisans du classement de l'espèce humaine en races avaient recensé une immense base de données de caractères visibles chez les humains. La principale de ces caractéristiques visibles était cependant la pigmentation de la peau. En 1950, Henri Valois, directeur du Musée de l'Homme distinguait en-

core : la race noire africaine, la race jaune asiatique, la race noire australienne, la race blanche européenne. En 1967², il continuait à s'accrocher au concept de race qu'il définissait comme « *une population naturelle définie par des caractères physiques, héréditaires, communs* ».

II - Déterminisme biologique, colonialisme, fascisme et nazisme

Congo

Dans *Congo*³, Eric Vuillard raconte la Conférence de Berlin, appelée par Bismarck, qui se tint du 15 novembre 1884 au 26 février 1885 dans le grand salon du Palais Radziwill, où les grandes puissances se partagèrent l'Afrique. Et notamment le Congo qui devint ensuite « l'affaire » privée de Léopold, le roi des Belges : « *Les ambitions du roi étaient extravagantes : il ne s'agissait pas seulement d'ouvrir une chatière, de faire un peu de commerce, il voulait créer un État. Mais pas un territoire belge comme il en existait déjà colonies françaises, anglaises, ou portugaises, non, une colonie personnelle si l'on veut, un bien foncier dont il serait propriétaire. Il voulait le Congo pour lui tout seul* ». Un espace grand comme 80 fois la Belgique, « *où les nègres ne devaient pas avoir la moindre participation politique, ce serait d'ailleurs moins un État qu'une société anonyme* ».

Avec l'explorateur Morton Stanley, Léopold acheta, en échange de verroterie, les terres et les hommes, « *faisant signer des tas de papelards à des chefs africains qui ne comprenaient rien* ». Pour trois perles, toute la terre y passa, et pour trois cali-cots, la force de travail de tous les hommes. Il ne restait plus qu'à terroriser, et pour cela, piller, violer, incendier, fouetter, tuer ceux qui ne recueillaient pas assez de caoutchouc. « *La main coupée devint la loi, la mutilation une habitude* » : Vuillard raconte qu'une fois, il fut ramené au chef du conseil d'administration de Léopold, « *en un seul jour 1308 mains droites* ». Léopold était à la fois, au vu et au su du monde entier, roi, bourgeois et pharaon du caoutchouc. Et puisqu'il fallait des pneus, nul ne dit rien : ni le capitalisme, ni le libéralisme, les nègres n'étaient

pas traités comme des hommes. Pour le déterminisme biologique, comme pour Léopold ils n'étaient qu'une « race inférieure ».

1 - Le fascisme italien et le racisme

Le fascisme italien considérait l'Italie comme « une nation prolétaire ». C'est-à-dire comme une nation sans colonie. Son projet était de remédier à cela en commençant par coloniser l'Abyssinie. Ce pays était, pour Mussolini, peuplé par une race inférieure, puisque noire. Le déterminisme biologique était donc du côté de Mussolini : la colonisation ne pouvait qu'amener les « bienfaits de la civilisation » à ces « *racas inférieures* ». C'est d'ailleurs ce que soulignait, à Milan, le cardinal Schuster en bénissant l'entreprise qui « *ouvre au prix du sang la porte de l'Ethiopie à la foi catholique et à la civilisation romaine* ». L'Italie engagea donc, en 1935, sa « conquête civilisatrice » en employant massivement l'ypérite et le gaz asphyxiant, en pratiquant à grande échelle le massacre de populations civiles aussi bien que leur parage dans des camps de concentration, en décimant systématiquement les intellectuels, en pendant les prisonniers. Ces exactions furent approuvées par le juriste allemand Carl Schmitt. Domenico Losurdo souligne⁴ : « *Schmitt intervient avec force, en 1936, pour défendre les croisés : le fait que la guerre limite [une guerre entre gens « civilisés », qui seule relevait d'un droit de la guerre limitant les méthodes utilisées] pré-suppose une « homogénéité sur le plan de la civilisation », et cette homogénéité ne peut être reconnue à l'Abyssinie. L'Italie fasciste a donc raison de considérer et de traiter « le Négus » non comme un chef d'Etat mais comme un chef de bande, dont le pouvoir féodal sur des tribus féodales est extrêmement problématique* ». La SDN condamna l'invasion dans un premier temps mais leva les sanctions infligées à l'Italie, dès 1936.

Les lois raciales fascistes de 1938 organisèrent une politique de discrimination et de persécution contre les Juifs. Mais, à la différence de l'Allemagne nazie, l'Italie fasciste n'eut pas comme objectif leur extermination. Dans les zones d'occupation italienne dans le sud-est de la France, les autorités italiennes se refusèrent à organiser la déportation des Juifs, aussi bien

français qu'étrangers, vers les camps d'extermination. La signature d'un armistice en septembre 1943, entre les alliés anglo-américains et l'Italie débarrassée de Mussolini, changea la donne. Les 30 000 Juifs qui avaient trouvé refuge dans la zone d'occupation italienne furent alors pris dans une nasse. L'arrivée des troupes nazies signa le sort tragique de la plupart d'entre eux, notamment celui des enfants d'Izieu.

2 - L'Allemagne nazie et le racisme

Le racisme justifié par le déterminisme biologique eut une dramatique importance dans l'histoire du nazisme. Il est nécessaire, cependant, de considérer, comme le fait l'historien, spécialiste de l'Allemagne nazie, Johann Chapoutot⁵ que les « nazis incarnent une rupture dans et par l'action », mais qu'au niveau des idées « si l'on fait une analyse de la vision du monde nazie, si on décompose le nazisme en ses éléments constitutifs (le racisme, l'antisémitisme, l'eugénisme, le darwinisme social, le capitalisme version enfants dans les mines, le nationalisme, l'impérialisme, le militarisme...), on découvre que ces éléments sont d'une grande banalité dans l'Europe, et plus largement dans l'Occident de l'époque. »

L'Allemagne nazie n'eut pas à chercher très loin ses justifications à la création d'« un espace vital ». Cet espace n'était rien d'autre que la conquête de colonies en Pologne et en Russie, peuplées par une « race inférieure », les Slaves. Les nazis n'avaient pas eu à chercher très loin, non plus, l'idée de l'extermination des Juifs. Cette idée venait tout droit de l'histoire coloniale allemande en Afrique du Sud-ouest (l'actuelle Namibie). L'Allemagne de Guillaume II avait, en effet, entre 1904 et 1908, perpétré le premier génocide du XXe siècle, au cours duquel 65 000 Herero et 10 000 Nama avaient été exterminés. Le général Lothar von Trotha mata la révolte des Herero. Pour y parvenir, il n'hésita pas à repousser toujours plus loin dans le désert des dizaines de milliers d'entre eux, hommes, femmes et enfants, jusqu'à ce qu'ils soient anéantis par la déshydratation. Les Nama furent internés dans le camp de concentration de Shark Island où ils moururent en masse, victimes du travail forcé, de la malnutrition et des mauvais traitements. Antoine

Flandrin souligne dans *Le Monde*⁶ un fait qui symbolise parfaitement le lien macabre entre le déterminisme biologique et les massacres coloniaux : « *Des crânes de victimes sont alors envoyés en Allemagne, à des fins de « recherche scientifique » raciale.* »

Les nazis avaient fait des Juifs une « race mentale », tout en continuant à mesurer les crânes et la longueur des bras pour chercher à déterminer les critères biologiques de cette « race » qui ressemblait tellement aux « Aryens » qu'il avait fallu leur imposer le port d'une étoile jaune pour pouvoir les en distinguer.

3 - « Têtes rondes et têtes pointues »

Dans la pièce de théâtre qui porte ce titre, écrite en 1934 et présentée en 1936, Bertolt Brecht, en exil à Copenhague, prend le parti de se moquer de la société malade qui désigne un bouc émissaire responsable de ses maux. C'est une parabole didactique, grotesque et fantaisiste à la fois, qui tourne en dérision le racisme : au pays du Yahoo, la crise capitaliste est là, les riches ont peur, les loyers augmentent, c'est la misère des travailleurs. L'État craint leur soulèvement. Le Président donne le pouvoir à Iberin qui ne veut pas remettre en cause les privilèges des grands rentiers qui le soutiennent ; alors, sous la houlette des Tombeurs de Chapeaux, il divise le pays en deux, les « Tchouques » à têtes rondes, citoyens vertueux, doivent éradiquer les « Tchiches » à têtes pointues, fourbes et apatrides. Tout dépend donc de la forme du crâne qu'on a. Ainsi Iberin détourne le peuple des causes de la crise, et l'oriente vers des êtres familiers qu'il peut croiser dans la rue, avec une bouche, des oreilles, et une tête pointue...

La pièce fait une satire des théories raciales nazies, et de l'antisémitisme en pleine ascension : le blanc combat le noir, le jaune terrasse un autre plus fort que lui, un homme au nez camus en frappe un autre au nez crochu. Seuls les grands distributeurs de crânes aux poches pleines, manipulent, distribuent les rôles, font la loi et s'en sortent.

4 - Fascisme, nazisme et grand capital

Le racisme a joué un rôle tragique dans l'histoire de l'Italie fasciste et de l'Allemagne nazie, conduisant, dans ce dernier cas, à l'horreur absolue de la Shoah. Mais, ni le racisme ni sa forme particulière, l'antisémitisme, ne jouèrent un rôle déterminant dans leur accession au pouvoir.

Aux élections générales de juillet 1932, le parti nazi obtenait 37,3 % des voix alors qu'il plafonnait à 2,6 % en 1928. Ce n'est pas la montée de l'antisémitisme entre ces deux périodes qui peut expliquer la montée des nazis, mais la combinaison de la crise économique après le krach de Wall Street en 1929, les 20 millions de chômeurs allemands, l'incapacité des sociaux-démocrates (SPD) et des communistes (KPD) à réaliser un front unique pour ouvrir une issue progressiste à la crise économique, sociale et politique de l'Allemagne...

Mussolini n'aurait jamais pris le pouvoir lors de la « marche sur Rome » en octobre 1922 si le roi Victor Emmanuel III avait décrété l'état de siège. L'armée était donc restée l'arme au pied, face à 30 000 « chemises noires » particulièrement mal équipées. L'aristocratie, les grands propriétaires fonciers, les grands industriels voyaient en Mussolini et ses fascistes qui s'illustraient comme briseurs de grève, l'ultime rempart de leur pouvoir face à une nouvelle crise révolutionnaire. Ils étaient encore sous le choc des « deux années rouges », 1919 et 1920, durant lesquelles les grèves avaient succédé aux grèves, les conseils d'usine s'étaient multipliés, les paysans pauvres s'étaient emparés des grands domaines fonciers.

Le roi d'Italie a donc offert à Benito Mussolini, dont le parti avait pourtant été très minoritaire lors des élections générales de 1921 (35 sièges sur 535), de devenir chef du gouvernement. Le même scénario s'est répété en Allemagne en 1933. Hitler ne serait jamais parvenu au pouvoir, si les capitalistes allemands n'avaient pas vu en lui, le seul rempart de leur pouvoir, après la crise de 1929 et les formidables bouleversements sociaux qu'elle entraînait.

Le livre d'Éric Vuillard, couronné par le dernier prix Goncourt, *L'ordre du jour*, décrit avec une amère précision, comment, le

20 février 1933, les vingt-quatre plus importants capitalistes allemands (les dirigeants de BASF, de Bayer, d'Agfa, de Krupp, d'IG Farben, de Siemens, d'Allianz, de Telefunken...) avaient décidé de mettre dans la balance tout leur poids financier, économique, politique et social pour permettre à Hitler d'accéder au pouvoir et amener von Hindenburg à le nommer chancelier. Sans eux, Hitler ne serait devenu ni Chancelier du Reich, ni Führer.

Synthétisant l'analyse de Léon Trotski, Ernest Mandel précise, très loin du marxisme mécaniste de la III^e Internationale et de son dirigeant Georgi Dimitrov, les circonstances de l'appui de la classe dominante aux partis fascistes :

« Les idéologies et groupes politiques fascistes se sont développés indépendamment des besoins immédiats de la classe capitaliste, à partir de l'exaspération et du désespoir des classes moyennes écrasées entre le pouvoir des monopoles capitalistes et celui des syndicats (...) Seule une combinaison spéciale de circonstances – l'approfondissement de la crise économique, un besoin très urgent du grand capital de se débarrasser des principaux éléments de la démocratie bourgeoise, un besoin objectif de plus grande concentration politique (...) – peut amener le capital monopoliste à envisager effectivement de donner un plus grand soutien aux fascistes⁷ ».

Trotski analyse ainsi le fascisme et le nazisme en 1938 : *« Il est possible d'imaginer sans difficulté ce qui attend les Juifs dès le début de la future guerre mondiale. Mais, même sans guerre le prochain développement de la réaction mondiale signifie presque avec certitude l'extermination des Juifs. »* Qui d'autre, alors qu'il était minuit dans le siècle, avait su faire preuve d'une telle perspicacité ?

Le grand sociologue Karl Polanyi souligne, lui aussi, en 1944⁸, le rôle historique du fascisme et du nazisme *« On peut décrire la solution fasciste à l'impasse où s'était mis le capitalisme libéral comme une réforme de l'économie de marché réalisée au prix de l'extirpation de toutes les institutions démocratiques, à la fois dans le domaine des relations industrielles et dans le domaine politique ».*

Chapitre 2

Le racisme est une construction sociale

I - Les progrès de la génétique ont ôté toute pertinence au concept de « race biologique »

« Au début de leurs recherches, les scientifiques qui avaient en tête les classifications raciales héritées du siècle dernier, pensaient qu'ils allaient retrouver des gènes des Jaunes, des Noirs des Blancs... Eh bien, pas du tout, on ne les a pas trouvés. Dans tous les systèmes génétiques humains connus, les répertoires de gènes sont les mêmes » écrivait le généticien André Langancy, en 1992.

Le domaine d'étude de la génétique va bien au-delà du phénotype (ensemble des caractères d'un individu : forme du crâne, sexe, couleur de la peau, groupe sanguin...) qui constituait le seul champ de recherche des « craniologues » et autres partisans du déterminisme biologique. La génétique étudie le génotype, l'ensemble des couples de gènes qui sont à la base des différents caractères relevant du phénotype.

1 - 99,9 % de l'ADN est identique pour tous les êtres humains

Il ressort des travaux des généticiens que l'ADN de deux humains, pris au hasard dans le monde, est identique à 99,9 %.

Albert Jacquard, spécialiste de la génétique des populations, écrivait ainsi, en 1978¹ : *« Ce n'est pas entre les groupes mais entre les individus que nous constatons la plus grande diversité. Bien sûr, mon ami Lampa, paysan bedick au Sénégal oriental, est très noir et je suis à peu près blanc, mais certains de ses systèmes sanguins sont peut-être plus proches des miens que ceux de mon voisin de palier, M. Dupont. Selon le critère de comparaison que je retiendrai, la distance entre Lampa et moi sera plus grande ou plus petite que la distance entre M. Dupont et moi »*.

Quant à la couleur de la peau, Albert Jacquard précisait dans le même ouvrage : *« Finalement nous constatons que si la couleur de la peau est le caractère le plus évident, le plus facile à comparer,*

elle ne correspond qu'à une part infime de notre patrimoine génétique (sans doute 8 à 10 gènes sur quelques dizaines de milliers), elle n'est apparemment liée à aucun autre caractère biologique important, elle ne peut donc, en aucune manière servir à un classement significatif des populations ».

Le classement des être humains en groupes plus ou moins homogènes que l'on pourrait qualifier de « races » n'a pas de pertinence biologique. Des races humaines auraient pu apparaître et produire, beaucoup plus tard, des espèces différentes entre lesquelles l'interfécondation n'aurait pas été possible. Mais la durée d'existence de l'espèce humaine a été beaucoup trop courte pour qu'un tel phénomène puisse se produire, d'autant que l'humanité n'a cessé de se déplacer, de se mélanger. Les groupes humains, tous descendants de quelques milliers d'individus qui vivaient en Afrique, il y a plus de 200 000 ans, n'ont jamais été séparés pendant des périodes suffisamment longues pour qu'une grande différenciation génétique ait pu se produire. Des courants migratoires ont toujours existé et il suffit d'un très faible courant migratoire pour qu'il ait une homogénéisation génétique importante.

2 - Une divergence de 0,1 % n'est cependant pas négligeable

Bertrand Jordan², biologiste moléculaire, reprenait l'affirmation selon laquelle l'ADN de deux personnes prises au hasard est identique à 99,9 % Il précisait, en 2008 : « *Sur le plan scientifique, un taux de divergence de 0,1 % correspond tout de même à trois millions de différences réparties au sein des trois milliards de bases que contient notre ADN... Cela pourrait suffire à séparer notre espèce en variétés bien distinctes, tout dépend de la répartition de ces différences* »

Les avancées de la génétique ont permis d'établir qu'il est possible de rattacher l'ADN d'une personne à un groupe géographique et que des groupes ayant la même ascendance peuvent être mis en évidence. Mais, il ne s'agit en rien de « races ». Ceux qui soutiennent, en effet, l'existence de races humaines considèrent qu'elles doivent constituer des entités distinctes et homogènes dans lesquelles se transmettent de

façon durable les éléments physiques, les aptitudes et les comportements. Cela n'a rien à voir avec les groupes d'ascendance mis en évidence par la génétique. *« Un groupe d'ascendance, précise Bertrand Jordan, n'est pas une race, ses frontières sont floues et sa diversité interne très grande ».*

Bertrand Jordan concluait ainsi son ouvrage de 2008 : *« En tout état de cause, affirmer (...) que certains groupes sont intrinsèquement inférieurs à d'autres ne correspond en rien à une réalité démontrée. En faire un argument pour refuser certains droits à certaines personnes, ce serait abandonner l'une des seules valeurs qui peuvent nous permettre de vivre durablement ensemble : l'égalité de dignité de tous les êtres humains. Égalité de dignité qui n'est pas de l'ordre de la biologie mais qui représente un choix politique fondamental indispensable à la survie des sociétés ».*

3 - La race n'existe plus mais le racisme est toujours là

Le concept de « race biologique » a disparu sous les effets conjugués de la génétique et de l'horreur engendrée par l'extermination de 6 millions de Juifs et de centaines de milliers de Tziganes, lors de la « guerre raciale » menée par les nazis.

Pourtant, si la « race biologique » n'existe plus, le racisme continue à tuer et à discriminer massivement. Ce sont, d'ailleurs, toujours les mêmes qui en sont les victimes : les Noirs, les Juifs, les Arabes, les Roms (ou plutôt les Tziganes)... Comment trouver une preuve plus évidente que le « racisme biologique » n'était qu'un alibi, une justification à des préjugés, à des pratiques, à des politiques et que le racisme a toujours été une construction sociale ?

Peut-on penser sérieusement qu'Hitler avait lu en détail les œuvres de Broca et autres Lombroso et que c'est cette lecture attentive qui l'aurait amené à décider de l'asservissement des Slaves, de l'extermination des Juifs et des Tziganes ? Les décisions d'Hitler furent, avant tout, le fruit du colonialisme et de l'idéologie qui la justifiait, de sa haine des Juifs responsables à ses yeux aussi bien du capitalisme (particulièrement du capitalisme financier), du communisme, que de la peste et du choléra, de son interprétation de l'histoire comme guerre de

racés fantasmées, de son angoisse existentielle à l'idée de voir disparaître la « race germanique », de sa conviction, toute aussi fantasmagorique, que les Juifs étaient à l'origine de l'entrée en guerre des États-Unis contre un allié de l'Allemagne, le Japon... Le racisme à prétention biologique a, depuis, été recyclé sous d'autres mots, d'autres représentations mais qui aboutissent aux mêmes résultats : préjugés, discriminations, violences...

Michel Wieviorka soulignait que « *le déclin des doctrines scientifiques de la race n'implique en aucune façon celui du racisme lui-même*³ ». Pierre-André Taguieff constatait « *l'apparition d'un racisme voilé structuré de façon à déjouer les modes traditionnels de reconnaissance sociale du racisme afin d'éviter les dispositifs de lutte contre le racisme. Bref, il y a des recyclages, des recontextualisations du racisme...*⁴ ». Colette Guillaumin pointait, dès 1972⁵, ce « *masquage plus habile et plus poussé* ».

Le déterminisme biologique n'était qu'un masque du racisme : le racisme a pris de nouveaux masques et continue à bénéficier d'une forme d'aveuglement à ce qu'il est et à ce qu'il produit.

II - Un nouveau masque du racisme : le racisme différentialiste

Tous les crimes du régime hitlérien n'ont pas été immédiatement perçus dans toute leur ampleur, à une échelle de masse, après la Seconde Guerre mondiale. Les écrits de Primo Lévi et d'autres rescapés de l'enfer des camps d'extermination, malgré tout leur talent, eurent beaucoup de difficultés à être acceptés comme vrais. Le film magnifique d'Alain Resnais *Nuit et Brouillard* (1957), utilisait très rarement le mot « Juif » et ne distinguait pas les camps de concentration (Dachau, Buchenwald...) des camps d'extermination (Treblinka, Auschwitz-Birkenau...). La mémoire de la Résistance l'emportait alors très largement sur celle du génocide.

Il fallut l'œuvre de nombreux historiens (notamment Raul Hilberg, Léon Poliakov, Eugen Kogon), le film de Claude Lanzmann, *Shoah*, pour que soient, enfin, pris massivement en compte les 6 millions de Juifs massacrés par les Einsatzgruppen

ou dans les chambres à gaz des camps d'extermination entre 1939 et 1945.

Face à la montée de l'indignation populaire, une partie de l'extrême droite décida de couper les ponts avec ceux qui, tels Pierre Vial, affirmaient toujours leur foi en l'inégalité biologique des races. Pour ce faire, dans la droite ligne de ce que préconisait le néofasciste Dominique Venner qui fut l'un des fondateurs du Groupement de recherche et d'études pour la civilisation européenne (GRECE), sous le pseudonyme de Julien Lebel, ils décidèrent de s'inspirer, à leur façon, d'Antonio Gramsci et de n'engager la guerre politique qu'après avoir gagné la guerre « culturelle ». Il fallait donc d'abord gagner la bataille des mots et traduire dans un autre vocabulaire le racisme biologique. Les races avaient cessé d'exister et ne pouvaient donc plus être hiérarchisées. Par contre, les populations étaient différentes et avaient le droit de vouloir garder leurs identités. La notion de culture remplaçait celle de race, celle d'inégalité se déplaçait vers celle de différence. Ce fut « le grand œuvre » de la Nouvelle droite, du Grece.

Il s'agit bien là d'un masque. La « culture » des différentialistes est tellement fixe, homogène, hors de l'histoire, qu'elle a, au total, à peu près les mêmes caractéristiques que la « nature » du déterminisme biologique.

Jean Violette, lors de l'université du Club de l'Horloge, en 2013, s'indignait : « *Il y a deux sortes d'antiracisme : un antiracisme différentialiste et identitaire, mais il est censuré par le Système ; un antiracisme égalitaire, c'est malheureusement ce dernier qui est imposé aujourd'hui en France par le Système...* », et il précisait : « *L'antiracisme identitaire se fonde sur l'existence des différences humaines et la diversité des civilisations ; il considère qu'il convient de respecter et de préserver cette diversité, comme une richesse.* » Antiracisme égalitaire contre « antiracisme » différentialiste : il était difficile d'opposer plus ouvertement l'égalité et la différence.

Au total, comme l'affirmait Pierre-André Taguieff en 1991⁶ : « *Les masques, les visages et les habillages du racisme ne doivent pas nous faire oublier son noyau dur. Les postulats d'inadmissi-*

bilité sont au cœur de la pensée raciste (ou, si l'on préfère, racisante). Il peut se traduire en un postulat d'inconvertibilité : pour le racisme, l'autre est inconvertible. La différence dans l'origine, comme une tache ineffaçable, est insurmontable ».

III - L'aveuglement face au racisme

Le racisme, la race comme construction sociale, sont toujours bien présents dans notre société.

Le racisme peut être défini comme un système combinant trois caractères :

- 1- La différenciation par un groupe majoritaire de groupes minoritaires au moyen de traits biologiques ou culturels.
- 2- L'évaluation négative des membres des groupes minoritaires ainsi différenciés puis essentialisés.
- 3- Les conséquences pratiques négatives des trois traits précédents : discriminations, violences...

L'essentialisation consiste à attribuer à chaque membre du groupe minoritaire une façon identique, déterminée et invariable de penser, de ressentir, de concevoir le monde, de vivre, d'agir...

Le déterminisme biologique a beau s'être avéré un fiasco scientifique, les traits biologiques, notamment la couleur de la peau, continuent à déterminer l'existence sociale de races. Et, quand le racisme sort par la porte biologique, il rentre par la fenêtre de la « culture ».

Le racisme n'est pas seulement une conséquence de pathologies individuelles

Le déterminisme biologique ayant disparu, la race aurait fait de même. Le racisme ne pourrait donc plus être, selon l'acception devenue la plus courante, que le fait d'individus agressifs, « *des personnalités autoritaires* », pour reprendre le titre du livre de Theodor Adorno⁷.

Le racisme peut, bien sûr, être le fait d'individus racistes. Mais le racisme ne désigne pas seulement une hostilité individuelle qui se traduirait par des propos racistes, des actes racistes. Le racisme est aussi structurel et institutionnel

Le racisme structurel : le racisme comme système

Pour la sociologue Colette Guillaumin, le racisme établit des relations entre groupes minoritaires et groupes majoritaires. Elle ne parle pas de minorités mais bien de groupes minoritaires car le terme minorité est le plus souvent employé dans un sens exclusivement numérique. Elle écrit, à propos des groupes différenciés : « *Les groupes se trouvent être tous des groupes minoritaires, c'est-à-dire des groupes qui sont socio-logiquement en situation de dépendance ou d'infériorité (soit en pouvoir, soit en nombre).* »⁸

Le groupe majoritaire, bien que privilégié, devient neutre, invisible, tant est écrasante son hégémonie sociale, politique et culturelle. Ce groupe majoritaire donne une signification à des différences somatiques (la couleur de la peau) ou à des différences culturelles essentialisées qui permettent de dominer les groupes ainsi particularisés. Il constitue ainsi, un système structurant dans lequel chacun est assigné à une position sociale en fonction de ces différences.

Le plus souvent, le privilégié est aveugle à son privilège et n'est pas raciste, même si, pour lutter contre le racisme, il serait bon qu'il devienne conscient des privilèges que le système lui octroie. Si des groupes minoritaires sont discriminés dans la recherche d'un emploi, par exemple, c'est bien parce que le groupe majoritaire est, de façon relative, privilégié.

Ce qui importe, dans ce système, est la position sociale qu'occupent les membres du groupe dominant. Ainsi les Irlandais aux États-Unis ont d'abord été victimes du racisme, puis progressivement incorporés au groupe dominant.

Mélusine, militante féministe et antiraciste, indique comment nommer l'assignation d'une personne à un groupe altérisé, distinct du groupe majoritaire⁹ : « *Le mot « racisé » permet de nommer ce groupe social fondé non pas sur une couleur de peau ou une supposée appartenance ethnique, mais sur le partage de l'expérience sociale qu'est le racisme. Est racisé.e celle ou celui susceptible d'être assigné.e à une catégorie raciale, c'est-à-dire perçu.e comme appartenant à un groupe altérisé, distinct du*

groupe majoritaire ; comme un groupe homogène partageant des pratiques, des manières d'être, de vivre et de penser. » Elle ajoute : « Ce mot remplace opportunément d'autres termes, qui pèchent par une euphémisation ridicule (« diversité »), prennent au sérieux le critère génétique (« minorité visible ») ou naturalisent des groupes pourtant artificiels (« minorité ethnique »). Le qualificatif ne désigne donc pas une qualité de l'être, mais une propriété sociale. Non pas une identité, mais une position dans la société, résultant d'un processus collectif : la racisation. »

Dans *La mécanique raciste*¹⁰, Pierre Tevanian distingue trois principaux modes d'existence pour les personnes victimes du racisme, ces « corps d'exception » : le corps invisible, le corps infirme, le corps furieux.

« *Le corps furieux* », dans le discours antisémite, est celui du Juif qui est partout : la finance, les médias, le gouvernement... De même, dans la France des dernières décennies, les immigrés sont partout : les logements sociaux, pôle emploi, la délinquance... « *En France notamment, cette proportion [celle des habitants de confession musulmane] est estimée en moyenne à 31 % par les sondés, soit quatre fois plus que la proportion réelle (7,5 %). Le corps d'exception est en somme un corps omniprésent et proliférant, suscitant les discours les plus inquiets sur les risques d'invasion ou du « seuil de tolérance » ; sans oublier la polygamie, les familles nombreuses et les allocations familiales... »*

« *Le corps invisible* » a été, tout particulièrement, celui des femmes immigrées dans les années 1960 et 1970.

« *Le corps infirme* » est, notamment, celui des jeunes filles que leur famille « oblige à porter le voile ». Curieusement elles sont, en même temps, qualifiées (souvent par les mêmes) de « *petits soldats de l'Islam* », et sont donc aussi des « *corps furieux* ».

Ce racisme structurel est toujours très utile au capitalisme, particulièrement dans le cadre de la mondialisation néolibérale qui met en concurrence les capitaux mais aussi les travailleurs, même si la liberté de circulation des capitaux est sans commune mesure avec celle des êtres humains.

1 - Assignation à une race sociale et division du travail

L'assignation à une race sociale fonctionne aussi comme assignation à une place dans la division du travail. Il suffit pour s'en rendre compte de constater le nombre d'immigrés dans le bâtiment, dans le fond des cuisines et la plonge des restaurants, dans l'agriculture, la confection, dans toutes les tâches ingrates et mal payées.

De façon récurrente, il est question à droite surtout et à l'extrême droite, de réduire l'immigration légale de façon à la remplacer par l'emploi des salariés français dans les « métiers en tension ». Essayons de bien suivre le raisonnement : il y aurait des métiers où l'on ne trouverait pas de salariés de nationalité française, ce serait des « emplois vacants ». Ceci est très contestable et très contesté pour qui connaît vraiment les chiffres. Comme par hasard, dans ces « métiers en tension », il existe des autorisations pour que des travailleurs immigrés soient plus facilement accueillis. Certains s'y opposèrent et préconisèrent même des « quotas » mais le Medef n'en voulut pas.

Quels sont donc ces « métiers en tension » ? Il ne s'agit sûrement pas de nos hôpitaux où nous exploitons scandaleusement 72 h par semaine des médecins étrangers, alors que leurs pays ont tant besoin d'eux, n'est-ce pas ?

S'agit-il de ces métiers que l'on voit occupés par des immigrés venus par des filières qui les placent auprès des patrons français, comme par hasard, toujours dans les mêmes postes, soit comme « gardiens », soit comme « cueilleurs », soit comme « carreleurs », soit comme « peintres », soit comme « monteurs d'échafaudages », éboueurs, ou dans la « démolition », travail le plus pénible et le plus dangereux dans le bâtiment. Ainsi le carreleur est égyptien, le peintre est polonais, l'échafaudier est béninois, le gardien est un « gros black musclé », le « cueilleur » est marocain...

Les sites du ministère du Travail, de la DARES, du Pôle emploi, du CEREQ, organismes chargés d'étudier ces métiers, donnent des réponses impénétrables tant il y a d'incertitudes sur « *la mesure des difficultés de recrutement* » et « *le rapport embauches prévues et réalisées* ». La conclusion est vague : « Sou-

vent assimilés aux offres d'emplois non pourvues ou non satisfaites ou bien encore aux emplois vacants, les postes à pourvoir ne sont pas aisés à définir. »

Un peu de bon sens aide à comprendre : il s'agit tout simplement des métiers pénibles et mal payés. Ils sont dans le bâtiment, la restauration, le service aux personnes, les industries extractives, l'agriculture et dans les petites entreprises ! C'est-à-dire là où les patrons vont chercher la main-d'œuvre la plus mal payée, si possible sans la déclarer. Dans ce cas là, il s'exerce une exploitation de classe doublée d'une oppression raciale.

L'Union européenne, ce parangon de vertus néolibérales, en rajoute encore dans la mise en concurrence entre les salariés avec sa directive sur les travailleurs détachés. Cette directive permet de payer les cotisations sociales en fonction du pays d'origine du salarié, ce qui rend beaucoup moins cher le travail des salariés venus de Bulgarie, de Roumanie, de Pologne... Il est évident que si l'Union européenne voulait l'égalité par le haut des salaires européens, elle aurait obligé l'employeur à payer les cotisations sociales du pays de destination, là où travaille le salarié détaché. Mais elle ne veut surtout pas qu'à travail égal, le salaire (brut) soit égal. Macron, en dépit de gesticulations d'affichage, fait totalement perdurer cette situation. Cette discrimination, instituée par l'Union européenne, encourage surexploitation par les patrons, concurrence déloyale, discrimination, ségrégation...

Une chose est cependant certaine, c'est que les immigrés originaires du Maghreb et de l'Afrique subsaharienne resteront, globalement, les plus mal traités, les plus exploités. Ils seront, surtout s'ils sont sans papiers, les plus vulnérables de tous, et la tendance à leur assignation aux pires places de la division du travail, du fait du racisme qui continue à peser sur eux, ne sera pas modifiée.

2 - « Traite des êtres humains au travail »

Un film de Denis Gheerbrant, *On a grèvé*, raconte l'histoire d'une petite vingtaine de femmes de chambre, qui, pendant 28 jours, ont affronté, sur un trottoir de Paris, le deuxième groupe

hôtelier d'Europe. Elles s'appelaient Oulimata, Mariam, Géraldine, Fatoumata, et elles étaient payées « à la chambre ». Les employeurs, pourtant de grands hôtels, ne respectaient pas le code du travail, c'est-à-dire le paiement du salaire mensualisé, calculé selon les horaires légaux, 35 h, 151 h 66... et selon les cas, en heures supplémentaires. Ils payaient illégalement à la tâche, à la pièce, à la chambre ! (des « suites » à mille euros par nuit). Ils banalisaient les dépassements sans jamais reconnaître ni majorer les heures en plus. Les femmes n'avaient pas le choix, c'était ça ou rien, et sans boulot, pas de papiers ! En majorité d'origine africaine, elles étaient considérées comme illettrées et incapables de défendre leurs droits. Des pseudo-agences les « plaçaient » dans les chaînes hôtelières, accompagnées d'une « gouvernante » légèrement surpayée pour jouer les gardes-chiourmes. Normalement il s'agit de fausse sous-traitance, de prêt illicite de main-d'œuvre. Les grandes chaînes d'hôtel en usent car elles n'ont pas à « gérer » cette partie de leur personnel, qui ne figure donc pas dans leurs effectifs, dans leurs « seuils sociaux ». Le groupe Starwood (Louvres-hôtels, Lutetia, Crillon), propriété d'un fonds de pension de 40 milliards d'euros, réalisait sur chaque femme de chambre une plus-value égale à chaque « salaire » qui lui était versé... En juin 2014 Louvre-Hôtels a fini par signer une « charte »... obligeant toutes les (fausses) sociétés sous-traitantes à payer les femmes de chambre à l'heure.

Mais ceux qui ont aussi vu les films de Ken Loach, *Bread and roses*, qui se déroule en Californie, ou encore *It's a free world* à Londres, savent que le cas des femmes de chambre africaines à Paris n'est pas isolé. On sait que ce racisme économique a un caractère de masse. Pourquoi si peu de gens s'interrogent-ils sur le véritable sens du nombre d'immigrés dans le bâtiment, dans le fond des cuisines et la plonge des restaurants, dans l'agriculture, la confection, dans toutes les tâches ingrates et mal payées ? David R. Roediger publie chez Syllepse *Le salaire du blanc* ou *La formation de la classe ouvrière américaine et la question raciale*.

En 2013, 7 ouvrières chinoises et 2 ivoiriennes, sans papier, ont

fait grève et ont occupé une onglerie au 50 boulevard de Sébastopol parce qu'elles n'étaient pas payées pendant des mois. Elles devaient toujours réclamer, et même payer leur propre matériel. Le gérant encaissait l'argent et leur refilait la moitié en liquide... avant de disparaître. Elles ont fini par gagner. Il y a eu une assez grande répercussion médiatique sur le cas de ce gérant du salon de coiffure du quartier Château d'Eau qui a été exceptionnellement condamné à un an de prison ferme pour « *traite d'êtres humains* ». Le parquet n'avait pas poursuivi cette infraction et la CGT avait été contrainte de recourir à une citation directe pour faire reconnaître la traite. Le juge a finalement reconnu l'état de vulnérabilité des travailleuses sans-papiers de ce salon de coiffure. Il n'y a malheureusement pas qu'une seule « onglerie » dans ce cas dans Paris.

3 - Le racisme institutionnel

Le fonctionnement de certaines institutions (publiques ou privées) peut aussi, de façon spécifique, désavantager des minorités dans différents espaces de la vie sociale. L'existence de préjugés racistes ou d'un endoctrinement raciste ne sont pas un préalable nécessaire à l'exécution de procédures, à des choix qui peuvent conduire, par exemple, à une forme de ségrégation résidentielle. Ces choix peuvent découler de présupposés racistes, mais bien souvent, l'intention des acteurs relève de ce qu'ils estiment être de simples problèmes de gestion, la production de discriminations raciales n'étant qu'une conséquence.

Le concept de racisme institutionnel est né dans les années 1960, sous la plume de Stokely Carmichael et Charles Hamilton pour analyser l'une des caractéristiques de la société des États-Unis : « *Le racisme est à la fois manifeste et dissimulé. Il prend deux formes étroitement liées : d'une part, celle de Blancs agissant à titre individuel contre des individus noirs, et d'autre part celle d'actions de la communauté blanche globale contre la communauté noire. Nous les appelons racisme individuel et racisme institutionnel. Le premier consiste en des actions individuelles manifestes, qui causent la mort, des blessures ou la destruction violente de biens. Il peut être enregistré par les caméras*

de télévision [...]. Le second type est moins manifeste, beaucoup plus subtil, moins identifiable en termes d'individus spécifiques commettant des actes. Mais il n'est pas moins destructeur de vie humaine. Il trouve sa source dans le fonctionnement des forces établies et respectées dans la société et est dès lors officiellement moins condamné que le premier type¹¹ »

La sociologue, enseignante à l'Université Jean Monnet de Saint Étienne, Valérie Sala Pala affirme¹² : « *Notre conviction est qu'il est fondamental de conserver le programme de recherche sous-jacent à la référence à un racisme institutionnel ; le cœur de ce programme de recherche consiste à étudier l'ensemble des processus qui produisent et reproduisent des inégalités ethniques, et en particulier à repérer et analyser, parmi ces processus, ceux qui ne relèvent pas d'attitudes ou de comportements purement individuels (préjugés racistes, discriminations directes) mais davantage de procédures, stratégies, normes et pratiques institutionnelles.* »



Chapitre 3

Le racisme comme idéologie

Après l'effondrement du déterminisme biologique et la persistance du racisme, il faut bien se rendre à l'évidence : le racisme a toujours été une construction sociale et il continue de l'être. Une construction sociale qui mobilise une idéologie, une politique et des pratiques discriminatoires. Voyons, en premier lieu, ce qu'il en est du racisme comme idéologie. Une idéologie qui vise à l'inscrire dans une vision particulière du monde et dont nous avons déjà eu quelques aperçus avec le nouveau masque pris par le racisme, le racisme différentialiste.

I - Le « choc des civilisations »

Samuel Huntington, professeur à Harvard, publia *Le choc des civilisations* en 1996. Son livre s'opposait à celui, écrit en 1992, par Francis Fukuyama *La Fin de l'histoire et le dernier Homme* qui voyait la démocratie occidentale s'étendre partout dans le monde après l'écroulement de l'URSS. Samuel Huntington avait une vision beaucoup plus pessimiste d'un avenir qui verrait s'opposer entre elles les grandes civilisations (notamment occidentale, islamique et chinoise). Les futurs conflits, selon lui, auraient lieu entre États appartenant à des civilisations différentes.

Certains ont vu dans l'attentat terroriste du 11 septembre 2001, qui détruisit les Twin Towers et fit des milliers de morts à New-York, la preuve de la réalité de ce « choc des civilisations ». Ils avaient la vue un peu courte. La première guerre du golfe en 1991 avait opposé 32 États à l'Irak de Saddam Hussein. Les armées occidentales (britannique, française et surtout étatsuniennes) formaient l'ossature de la coalition, mais l'Arabie Saoudite, l'Égypte, les Émirats arabes unis, le Maroc ou le Pakistan qui faisaient partie de cette coalition, pouvaient difficilement être inclus dans « la civilisation occidentale » de Huntington. De nouveau, en 2017, la coalition de fait contre

l'« État islamique » composée des États-Unis, de la France, du Royaume-Uni, de la Russie, de la Turquie, des Kurdes, de l'Iran et de la Syrie (elle-même déchirée entre les opposants au régime assassin de Bachar el Assad et ses partisans), comportait des pays appartenant à trois des huit « civilisations » que Huntington prétendait avoir identifiées.

Huntington voyait les civilisations comme des « blocs », construits principalement autour d'une religion et d'une culture, alors que ni les religions, ni les cultures ne sont des blocs compacts, figés, définis par une essence.

La « civilisation » de Huntington se présente comme un concept qui serait de l'ordre de la « culture » et non de la « nature », un concept qui s'opposerait donc au déterminisme biologique. Mais, comme pour les promoteurs du racisme différentialiste, cette « culture » évoque irrésistiblement la « nature » du déterminisme biologique.

II - La persistance des préjugés raciaux qui avaient accompagné la colonisation et l'esclavage

Pour l'Église, au XVI^e siècle, il s'agissait de trancher si ces « races inférieures » étaient - ou non - des humains à convertir et, dans ce cas, son troupeau de fidèles s'élargissait avec de lourdes conséquences politiques et économiques. Dans *La Controverse de Valladolid*, Jean-Claude Carrière raconte un débat en 1550 sur la nature des Indiens d'Amérique « découverte » un demi-siècle plus tôt : les Indiens avaient-ils ou non une âme ? Le frère Bartolomé de Las Casas défend la théorie que les Indiens d'Amérique sont des créatures de Dieu, des êtres comme les Espagnols et donc possèdent des âmes comme tous les êtres humains. Le théologien Juan Ginés de Sepúlveda ne partage pas du tout de ce point de vue : Dieu ne reconnaît pas ces créatures, et les atrocités contre les indiens sont légitimes. Il fait remarquer, à charge, que les Indiens pratiquaient des « sacrifices humains » (« oubliant » l'Inquisition).

Ils font venir pour trancher leur débat quatre Indiens, les examinent et les interrogent.

S'ils ont une âme, la décision a de grandes répercussions sur le plan économique, ils devront être mieux traités et leurs conditions de vie doivent s'améliorer. Or ils sont une main-d'œuvre intéressante et peu coûteuse. Le Légat du Pape tranche : ce sont des créatures divines, ils ont bel et bien une âme, et l'Église peut les évangéliser, ils ne peuvent être réduits en esclavage. Il demande alors que les colons utilisent les esclaves africains, qui sont dès lors considérés comme ayant moins d'humanité que les Indiens.

La question théologique et la question économique s'entremêlaient dans ce roman. Dans les faits la théologie n'eut bientôt plus grand-chose à décider quant à l'esclavage et à la colonisation.

1 - Les Indiens et les Noirs aux États-Unis

Les descendants d'immigrants d'origine européenne, peuplant majoritairement les États-Unis d'Amérique, ont « réglé » à leur façon « le problème indien ». Précédant le travail de nombreux historiens, Helen Hunt Jackson, femme d'un général de l'armée des États-Unis, avait rapporté dans *Un siècle de déshonneur*¹, écrit en 1880, les méthodes quasi-génocidaires qui furent alors employées.

La victoire des États du nord, lors de la guerre de Sécession, abolit l'esclavage, même si ce n'était pas, à l'origine, l'intention d'Abraham Lincoln. Ce fut une grande victoire pour l'humanité. Cette victoire permit, aussi, aux industriels du nord des États-Unis de disposer d'une main-d'œuvre plus importante, discriminée, stigmatisée, soumise à de nombreuses violences et très bon marché.

Les États du sud des États-Unis mirent en place, à partir de 1876, les lois Jim Crow qui instaurèrent un régime de séparation rigoureuse entre Blancs et Noirs. Ils imposèrent, notamment avec l'aide du Klux Klux Klan, le règne de la suprématie blanche. Ce système de ségrégation avait été légitimé par la Cour suprême en 1896 qui élaborà, à cette occasion, la doctrine « séparés mais égaux », un mélange de racisme bio-logique, de racisme différentialiste et de justifications puisées dans l'Ancien

Testament. Les lois Jim Crow servirent de modèle à l'Afrique du Sud et à son régime d'apartheid.

Il faudra attendre les années 1960 pour que les Noirs américains imposent, à la suite d'une longue et de plus en plus massive mobilisation pour les droits civiques, la fin de la ségrégation juridique. Cependant, malgré le développement d'une bourgeoisie noire, l'existence de la grande majorité des Noirs reste toujours sous le signe de la discrimination : le taux de chômage calculé selon la méthode du Bureau international du travail (pourtant loin de traduire la grande précarité du travail, plus grande encore pour les salariés noirs) est de 6,9 % pour les Noirs et de 3,7 % pour les Blancs ; la mortalité infantile est de 10,9 ‰ pour les Noirs et de 4,9 ‰ pour les Blancs ; le taux d'incarcération pour 100 000 personnes était, en 2015, de 1 408 pour les Noirs et de 275 pour les Blancs².

L'arrivée de Donald Trump à la présidence des États-Unis n'a bien sûr fait qu'aggraver la situation. Le groupe Black Lives Matter (Les vies des noirs comptent), créé en 2013, organise une partie de plus en plus importante de la population noire, pour lui permettre de faire face aux violences policières, très rarement sanctionnées, contre les Noirs.

2 - L'abolition de l'esclavage dans les possessions françaises

L'esclavage n'a pas réellement été aboli par le décret pris par la Convention le 4 février 1794. Ce décret n'a été suivi que d'effets limités. L'esclavage n'a été aboli que là où le rapport de forces l'a imposé. Ce fut le cas à Saint-Domingue, en 1798, grâce à la révolte des esclaves dirigée par le « Jacobin noir », François-Dominique Toussaint Louverture. Par contre, à la Réunion, les colons refusèrent d'appliquer le décret de la Convention. Il a fallu, au total, attendre une nouvelle révolution en France, celle de 1848, pour que l'esclavage soit enfin aboli légalement et, dans les faits. Et, contrairement au Premier consul Napoléon Bonaparte, qui avait rétabli l'esclavage en 1802, ni le « prince-président » ni l'empereur Napoléon III ne le rétablirent. Les rapports de forces avaient changé et l'esclavage fut, dans les décennies qui suivirent, aboli dans de nombreux pays.

3 - La colonisation

Le déterminisme biologique de la fin du XIXe siècle et du début du XXe avait une valeur inestimable pour les capitalistes européens. Il permettait de légitimer le colonialisme. Les « races inférieures » n'avaient aucune possibilité d'atteindre LA civilisation. Mais LA civilisation pouvait leur apporter « ses bienfaits ». Puisqu'il y avait des races inférieures et que la « science » l'affirmait, il fallait en tirer toutes les conclusions. Et ces conclusions correspondaient parfaitement aux nécessités du capitalisme de cette époque. Dans chaque État occidental, le capitalisme avait une soif inextinguible de matières premières à bon marché, qu'il voulait à son entière disposition, protégées des convoitises des impérialismes concurrents, extraites et transportées par une main-d'œuvre que le travail forcé rendait quasiment gratuite. Un capitalisme qui avait, aussi et avant tout, besoin d'exporter les capitaux qu'il n'arrivait plus à valoriser dans des espaces devenus trop étroits, qu'il s'agisse de la France, du Royaume-Uni ou de l'Allemagne. Le déterminisme biologique présentait un énorme avantage pour les républicains, tels Jules Ferry, partisans de la colonisation. Ce déterminisme leur permettait de ne pas se retrouver en contradiction avec leurs principes. Tous les êtres humains (ou plutôt les hommes) des races supérieures étaient toujours bien égaux en droit, mais cette égalité n'avait aucun sens lorsqu'il s'agissait de races inférieures. La « Nature » en avait décidé ainsi : il était donc possible de coloniser à tour de bras tout en respectant la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen de 1789.

Les « zoos humains », exhibant des êtres humains, furent l'illustration la plus indécente de cette vision de l'humanité. En 1889, Paris célébrait les 100 ans de la Révolution française et de la déclaration des droits de l'Homme mais, avec la tour Eiffel, la principale attraction de cette célébration était le « village nègre », un « zoo humain » qui exposait 400 Africains, comme s'il s'agissait de girafes ou de chimpanzés. Lors de l'« Exposition coloniale » de 1931, à Paris, 111 Kanaks furent

exposés comme « cannibales authentiques ».

En France, au Royaume-Uni, en Allemagne, en Belgique, aux États-Unis, au Japon, des dizaines de millions de personnes ont visité ces « zoos humains » entre 1870 et 1940. À Bruxelles, en 1897, on pouvait lire sur un panneau : « *Ne pas donner à manger aux Congolais, ils sont nourris* » !

Ces « zoos » ont apporté une importante contribution à la cristallisation de préjugés populaires que les vulgarisations répétées du déterminisme biologique (dans la presse, les cartes postales qui se multipliaient avec l'invention de la photographie...) avaient déjà commencé à mettre à la portée de tous les milieux sociaux. Il n'était pas difficile, à la vue de tels « zoos humains », de comprendre où était le pouvoir et où était le savoir. Mais ces exhibitions n'étaient que la forme la plus odieuse de la diffusion de l'idéologie du déterminisme biologique et de sa justification de l'entreprise coloniale.

L'École jouait également son rôle lorsqu'elle enseignait aux enfants la hiérarchie des races (blanche, noire, jaune et rouge) dont le sommet était la race blanche.

Les Églises, dont les missionnaires précédaient ou accompagnaient les expéditions des armées coloniales, participèrent, avec leurs propres objectifs (sauver des âmes...), à la justification du colonialisme et de la vision du monde qu'il véhiculait.

La littérature joua, elle aussi, son rôle dans la diffusion de l'idéologie raciste et colonialiste. La France n'eut pas son Rudyard Kipling, et dans sa très grande majorité, le roman colonial français tenait plutôt, selon Jean-Marie Seillan³ de la « *paralittérature* ». Il précisait : « *Cette littérature a popularisé les thèses des théoriciens français de l'inégalité biologique des races humaines (Gobineau, Vacher de Lapouge, Gustave Le Bon, etc.) ; elle a illustré, comme le feraient des travaux pratiques fictionnels, la supériorité de la race blanche, de sa science positive et de sa technique sur les autres peuples du monde. (...) Elle a vite glissé vers la propagande au service des lobbies colonialistes et vers les facilités discursives du roman à thèse, alors à la mode.* » Ces romans eurent des dizaines de milliers de lecteurs.

La bande dessinée ne fut pas en reste avec, parmi les plus

connues : en 1912, *Tarzan seigneur de la jungle* d'Edgar Rice Burroughs et, en 1931, le fameux *Tintin au Congo* d'Hergé.

Le cinéma fut, lui aussi, un instrument redoutable pour propager l'idéologie raciste et justifiant la colonisation. Ce fut le cas, bien évidemment, des actualités cinématographiques, des films réalisés sous la direction du ministère de la Colonisation. Mais les réalisations de l'industrie cinématographique propagèrent cette même vision du monde, avec une toute autre efficacité, au moyen de films tels que *Chez les buveurs de sang* (1930) de B. M. Gourgaud et J. R. Barth, *Pépé le Moko* de Julien Duvivier (1936), *Les hommes sans nom* (1937) de Jean Vallée, *Kaïma, danseuse Ouled Nail* (1953) de Sliman Ben Ibrahim et Etienne Dinet ... Les westerns venus d'Amérique, très prisés en Europe également, contribuèrent à renforcer cette vision raciale du monde. Il fallut attendre 1964 et *Les Cheyennes* de John Ford (même si ce film avait eu quelques courageux précédents) pour que la figure de l'Indien cesse d'être systématiquement négative dans les westerns.

Il ne faut pas non plus oublier des magazines, tels *L'Illustration*, *Le Petit journal* ou *Le Journal des voyages* qui héroïsaient « les grands explorateurs » (René Caillé, Henri Morton Stanley...) aussi bien que « les grands colonisateurs » (Lyautey, Faidherbe, Savorgnan de Brazza, Marchand...). Susan Goldberg, rédactrice en chef de la célèbre revue étatsunienne *National Geographic*, reconnaît, le 12 mars 2018 : « *Pendant des décennies, nos reportages étaient racistes* ». Elle précise « *Je suis le dixième rédacteur en chef de National Geographic depuis sa création en 1888. J'en suis la première rédactrice en chef. J'ui vu de surcroît, deux groupes de population qui ont eux aussi été discriminés aux États-Unis. Il m'est douloureux de partager cet affreux état de fait qui fait pourtant partie de l'histoire du magazine* ».

Quant à la publicité avec, par exemple, le fameux « *Y'a bon Banania !* », elle apporta, elle aussi, de l'eau à ce moulin raciste. Enfin, les peintres « orientalistes », tels Jean-Léon Gérôme, Giulio Rosati, David Roberts, pour qui l'Orient était un monde au temps figé, dans lequel le travail et l'histoire n'avaient pas

leur place, apportèrent, eux-aussi, leur contribution à la construction de cet imaginaire.

4 - La persistance de la réalité sociale et psychologique des faits de race

Colette Guillaumin dans *L'Idéologie raciste*⁴ en tira des conclusions, dans les années 1970. Ces conclusions sont toujours aussi valables aujourd'hui : « *On ne peut détruire en quelques décennies un système perceptif et axiologique qui a commandé la pensée et la culture pendant plus d'un siècle. Sur le plan inconscient, la forme et le fondement biologique qui sont attribués aux conditions culturelles sont restés prégnants et dominant notre conception du monde* ». Elle ajoutait : « *Si la race n'existe pas, cela n'en détruit pas pour autant la réalité sociale et psychologique des faits de race* ».

Les immigrés italiens, espagnols, polonais, portugais ou arméniens, avaient, à leur arrivée en France, subi les mêmes discriminations et avaient été l'objet des mêmes discours les prétendant « inassimilables » par la société française. Discours et discriminations qui conduisirent au lynchage d'immigrants italiens, en 1893, à Aigues-Mortes : au moins huit morts et des dizaines d'autres personnes blessées, à coups de bâton, de pierres et même par balles. Mais les descendants de ces premiers vagues d'immigrants n'ont pas eu à subir les mêmes discours et les mêmes discriminations. Le cas des enfants d'immigrés venus du Maghreb ou de l'Afrique sub-saharienne est très différent. Ils restent assignés à l'appellation aberrante d'immigrés de la « deuxième, troisième, quatrième génération... ». La xénophobie qui s'abattait sur les immigrés d'origine européenne n'était pas aussi profondément ancrée que le racisme qui frappe toujours les descendants d'immigrés extra-européens.

Les représentations racistes étaient beaucoup plus profondément enracinées par l'idéologie qui accompagnait et cherchait à justifier la colonisation ou l'esclavage à la Martinique, à la Guadeloupe, à la Réunion... Comment expliquer autrement que par la persistance de cet imaginaire le drame des « enfants de la Creuse » ? Au moins 2 150 enfants réunionnais ont été

déportés vers 64 départements métropolitains, entre 1963 et 1982, le plus souvent sans le consentement de leurs parents, pour repeupler ces départements touchés par l'exode rural.

III - La formation d'une idéologie « sudiste »

L'historien Benjamin Stora analyse la formation d'un imaginaire « sudiste » analogue à celui des « petits Blancs » aux États-Unis. Cet imaginaire imprègne toute la société française, du nord au sud. Il est le signe « *d'un état d'esprit, d'une mentalité particulière apparue en France dans les combats désespérés pour la sauvegarde de l'Algérie française.* »⁵

Une mémoire coloniale, reconstruite et embellie, s'est progressivement muée en une mémoire de revanche et d'exigence d'un « retour » dans leurs pays de tous les « Arabes », qu'ils soient ou non français pour l'état-civil : « *Puisque les Algériens ont voulu l'indépendance de l'Algérie, pourquoi sont-ils en France et comment osent-ils réclamer encore l'égalité citoyenne ?* »⁶

IV - La persistance de l'antisémitisme

Alain Soral et Dieudonné sont deux des acteurs les plus actifs de la persistance de cette forme de racisme.

Alain Soral

Le site *Égalité & Réconciliation* d'Alain Soral, est à la fois conspirationniste et confus, jouant de cette confusion, de toutes les facettes de l'actualité, de toutes les rumeurs, de toutes les idées complotistes, pour tenter de capter l'intérêt de l'internaute, de s'emparer des polémiques clivantes, de s'employer à utiliser les références du monde culturel de toute une jeunesse déçue ou révoltée pour les diriger vers ce qui est son obsession : l'antisémitisme.

Alain Soral qui se présente lui-même comme national-socialiste⁷, assure ne pas viser les « *Juifs de tous les jours* » mais « *la communauté organisée* » qui aurait, comme l'écrivent Dan Israel et Pierre Puchot « *la main sur tous les leviers importants en France, et dicterait leur conduite aux responsables* »

*politiques hexagonaux*⁸ ».

L'idéologie d'Alain Soral repose sur trois piliers.

Le premier est l'association qu'il fait constamment entre les Juifs et la banque. Il déclare ainsi : « *Qui contrôle la banque contrôle le monde, et ces gens qui contrôlent la banque sont en dernière essence des religieux qui ont un projet biblique*⁹ ».

Si la théorie du « complot juif » est centrale dans l'idéologie qu'il propage, il n'hésite pas à utiliser d'autres formes de complotisme, pour gagner leurs adeptes à sa propre obsession. Il va jusqu'à écrire : « *L'existence au plus haut niveau d'initiation, de maçonneries sataniques type Illuminati, Skull and Bones et autres sectes vouant un culte aux dieux antichrétiens, babyloniens ou égyptiens n'est pas si délirante*.¹⁰ »

Le deuxième pilier est le négationnisme qui conteste l'existence du génocide de 6 millions de juifs européens perpétré par les nazis entre 1939 et 1945

Le troisième pilier est son opposition farouche à l'affirmation de l'homosexualité et du féminisme. C'est pourquoi, il est un opposant déterminé au « mariage pour tous », en réalité au droit de se marier offerte aux couples d'homosexuelles ou d'homosexuels.

Il synthétisa, de façon ignoble, les trois piliers de son idéologie en publiant, le 11 août 2014, un dessin intitulé « *Pornographie mémorielle* ». Ce dessin représentait « *une femme vêtue d'une guêpière, avec des étoiles de David sur la poitrine, debout devant une représentation de l'entrée du camp de concentration d'Auschwitz-Birkenau, tenant des pièces de monnaie dans une main et un soutien-gorge dans l'autre*¹¹ ».

Dieudonné M'Bala M'Bala, dit Dieudonné

Dieudonné s'inscrit, aujourd'hui, dans la même vision négationniste qu'Alain Soral. Au cours d'un de ses spectacles, le 28/12/2008, il déclarait : « *Je me suis inspiré de la dernière critique de Bernard H. Lévy qui décrivait mon dernier spectacle au Zénith comme « le plus grand meeting antisémite depuis la Deuxième Guerre mondiale » ; il me laissait une petite marge de progressions difficile. Je me suis dit « Il faut que je fasse mieux ».*

Il fit ensuite monter sur la scène Robert Faurisson. Un comparse de Dieudonné, habillé d'un pyjama rayé et d'une étoile jaune remit « *un prix de l'infréquentabilité et de l'insolence* » à ce négationniste.

Lors de la manifestation « Jour de colère », le 26 janvier 2014 à Paris, Alain Soral défilait, aux côtés de l'ultra-droite, alors que quelques centaines de partisans de Dieudonné fermaient la marche en brandissant des pancartes où trônait la photo de leur chef de file.

Le 23 juillet 2015, Jean-Marie Le Pen fêtait son 87^e anniversaire en compagnie des deux compères.

Soral et Dieudonné figuraient tous les deux sur une « liste antisioniste » menée par Dieudonné, lors de l'élection européenne de 2009. La liste recueillit 1,3 % des voix en Ile-de-France, seule région où elle se présentait. Ils n'ont pas récidivé... Il ne faudrait pas pour autant, sous-estimer la dangerosité de ces deux personnages et de leurs idées antisémites : leur audience auprès de certains jeunes des quartiers populaires n'est, hélas, pas négligeable. Le dernier spectacle de Dieudonné à Marseille, le dimanche 19 novembre 2017, a fait salle comble, en attirant 8 000 spectateurs.



Chapitre 4

Le racisme comme politique

Le racisme, cette construction sociale, ne se cantonne pas à l'idéologie : il concerne tous les domaines de la vie en société, des discours aux pratiques discriminatoires, en passant par la politique. Voyons ce qu'il est en pour la politique.

I - La construction d'un « problème musulman »

Pendant très longtemps, en France, si l'on excepte la période de la guerre d'Algérie durant laquelle la plupart des médias se déchaînaient contre les « Nord-Africains », les travailleurs immigrés venus principalement d'Algérie furent « invisibles ». Ils étaient parqués dans des bidonvilles et allaient au travail ou en revenaient à des heures qui n'étaient (déjà) pas forcément celles de tout le monde.

Au début des années 1970, l'industrie française embauchait massivement les immigrés tout en les maintenant dans une position d'infériorité. Le Conseil national du patronat français ne cache pas sa position dans une étude consacrée aux OS : « *S'il s'agit de main-d'œuvre étrangère comprenant mal le français, la spécialisation devra rester la règle, une main-d'œuvre trop fruste ne pouvant s'adapter à la modernisation*¹. »

Au cours des années 1970, les ouvriers immigrés prennent une place de plus importante dans les luttes sociales. Ces luttes étaient des luttes ouvrières contre les cadences, les bas salaires comme, en 1972, à l'usine Pennaroya de Lyon ou en 1973 à Renault-Billancourt. C'était aussi des luttes pour des logements décents, comme celle menée dans les foyers des « marchands de sommeil » de la Sonacotra. Une grève fut déclenchée en 1973 par le Mouvement des travailleurs arabes, contre les actes racistes. D'autres mobilisations ont lieu à la fin des années 1970 contre les lois Bonnet-Storelu qui voulaient limiter le renouvellement des titres de séjour et faciliter les expulsions.

1 - Des années charnières : les années 1982 et 1983

En 1982, le gouvernement du Premier ministre socialiste, Pierre Mauroy, avait soutenu la lutte des OS (en grande partie des immigrés) de l'industrie automobile, notamment chez Citroën où ils l'avaient emporté après cinq semaines de luttes, d'occupations de parking, de manifestations...

La position de ce même gouvernement changea du tout au tout en 1983. Le FN avait commencé sa percée électorale en mars, François Mitterrand préparait son tournant vers « la rigueur » et redoutait l'extension des luttes sociales. Pierre Mauroy et son ministre de l'Intérieur, Gaston Defferre, multiplièrent donc les discours contre la présence d'« intégristes » parmi les grévistes, pour casser la grève des OS de Renault. Pendant l'été 1983, se déroulent les « événements » du quartier des Minguettes à Vénissieux, dans la banlieue lyonnaise. Durant ces événements, le jeune président de l'association SOS Avenir Minguettes est grièvement blessé par un policier.

En septembre, le Front National opère une nouvelle percée aux élections municipales partielles de Dreux. Il obtient plus de 16 % des voix au premier tour. Son alliance, au second tour, avec le RPR fait perdre la mairie à la gauche.

En octobre, commence « la marche pour l'égalité et contre le racisme », organisée par des jeunes descendantes et descendants d'immigrés. Cette marche suscite d'importantes manifestations dans toutes les villes où elle passe et se termine par une manifestation de 100 000 personnes à Paris.

2 - Les immigrés et leurs descendants étaient sortis de leur « invisibilité »

La montée du racisme fut la réponse apportée aux descendants d'immigrés qui, devenus Français par leur naissance sur le sol français, demandaient à être traités comme tous les Français, et n'acceptaient plus la condition qui leur était faite.

Le refus de cette sortie de « l'invisibilité », de cette exigence de l'égalité des droits, par une partie de la population française dont la mentalité était toujours structurée par l'imaginaire

colonial et par le « sudisme », se combinèrent avec d'autres éléments pour construire un « problème musulman ».

Parmi ces éléments, il faut compter : la fin des « Trente Glorieuses », le passage du « fordisme » à un néolibéralisme synonyme d'attaques de plus en plus dures contre le salariat, la montée du chômage, la diffusion des idées du Front national, la mise en concurrence des salariés pour obtenir les « biens rares » qu'étaient le travail, le logement, les services publics ou l'éducation.

Le nombre sidérant de premières pages de journaux, de magazines, consacrées au « problème musulman » qu'elles contribuaient ainsi à créer, permet d'illustrer comment ce problème a été construit. Les gouvernements néolibéraux pouvaient tranquillement continuer leur démantèlement du droit du travail, des systèmes de retraite, d'assurance maladie, d'assurance chômage...

Les différentes émeutes des quartiers populaires dont les causes furent multiples mais où la revendication du droit à l'égalité, à ne pas être traités comme des citoyens de seconde zone, était très souvent présente, fournirent de nouvelles premières pages aux magazines, aux photos de « racailles » et à la promotion du nettoyage « au kärcher » de Nicolas Sarkozy.

Mais quand Emmanuel Macron, appelle « *les jeunes à avoir envie de devenir milliardaires* » et en même temps leur dit « *qu'ils doivent chercher des clients, pas des patrons* », qu'il les oriente, à la place des contrats de travail, vers des « *contrats commerciaux* » façon « Uber », où ils se font surexploiter sans loi ni droit ni avenir, il se crée un désert des idéaux où les scorpions trouvent une place.

Seules les puissantes mobilisations sociales de 1995, 2003, 2006, 2010, 2017 révélaient le poids social insignifiant du FN et obligeaient, pendant tout le temps où se déroulaient ces luttes, à ce que ce ne soit plus l'Islam mais les revendications sociales qui deviennent le centre des débats politiques.

3 - Les attentats terroristes

Cependant, les échecs des luttes sociales de 2003, 2010 et 2017,

combinées aux attentats terroristes de janvier et novembre 2015 à Paris, du 14 juillet 2016, à Nice, qui au total causèrent la mort de 239 personnes et 750 blessés, ont accéléré la construction de ce problème. Pour beaucoup à droite, mais malheureusement aussi, pour certains à gauche, un trait d'égalité était tiré entre Islam-Islamisme-Salafisme-Daesh.

Jean-Pierre Chevènement demandait aux musulmans de « *se faire plus discrets* », de revenir, autrement dit, à cette « invisibilité » qu'il n'aurait sans doute jamais dû quitter. Les musulmans, sur de nombreux médias, étaient obligés de se justifier lors de chaque attentat terroriste.

Pourtant, aucun média n'avait jamais demandé à un seul chrétien de se désolidariser des 74 assassinats d'hommes, de femmes et d'enfants, perpétrés en 1994, 1995 et 1997 par une secte se réclamant du christianisme, l'Ordre du Temple solaire. Pourtant, aucun média ne demande aux chrétiens de France de se désolidariser publiquement des milices chrétiennes qui commettent des attentats contre les musulmans dans la région des Grands Lacs, en Afrique.

Et les premières pages de bien des journaux et de bien des magazines se peuplaient de plus en plus de photos de femmes voilées et de « barbus » menaçants.

Pourtant, les assassins de Daesh avaient tué sans distinction (à l'exception de la supérette Casher où les cibles des terroristes étaient, sciemment, des personnes juives) : des personnes athées, musulmanes, arabes, blanches, noires et des asiatiques, comme lors de l'attentat de Nice où il y eut 30 victimes musulmanes.

Des attentats ont eu lieu partout : à Bruxelles, à Francfort, à Londres, à Saint-Petersbourg, à Moscou, à New York, Boston, Las Vegas et Orlando, à Bagdad, à Lahore, à Kaboul, à Bamako, à Ouagadougou. Et le pire massacre : 512 morts et 295 blessés se déroula à Mogadiscio le 14 octobre 2017. La question n'était donc pas celle de notre « nation » ni de notre « nationalité », mais celle de l'humanité.

Nous aurions tous pu être visés à Paris en 2015 : les victimes étaient professeur, graphiste, informaticien, chercheuse,

serveur, restaurateur, juriste, éditeur, artiste, maquilleuse, étudiante, musicienne, commerciale, employé de banque, chauffeur, livreur, charpentier, communicante, administrateur, contrôleur des impôts, technicienne, apprenti architecte, rugbyman, journaliste, avocat, douanier, programmeur, chanteuse, sportive, rédacteur, brigadier... Leurs noms étaient Hyacinthe, Fabien, Lucie, Domi, Valeria, Matthieu, Victor, Cécile, Manu, Maud, Germain, Ludovic, Amine, Djamilia, Yannick, Asta, Milko, Elif, Néhémie, Francois-Xavier, Gregory, Patricia, Elsa, Luis Felipe, Juan Alberto, Nick, Lola, Guillaume, Elodie, Mayeul, Ariane, Alban, Manuel, Ciprian, Fabrice, Thierry, Baptiste, Quentin, Hugo...

II - Le Front national et la préférence nationale

Lors de sa création, le FN était dans la droite ligne de la plupart de ses fondateurs, venus de la Waffen SS, des partis collaborationnistes ou du mouvement Poujade, et donc en droite ligne de l'antisémitisme. Mais peu à peu cet antisémitisme a été relativisé, puis abandonné dans la propagande du FN, au profit du racisme anti-arabe, qui, dans la période, paraissait beaucoup plus porteur. Ce changement ne devait d'ailleurs guère déranger les fondateurs de ce parti venus de l'OAS, cette organisation terroriste qui avait assassiné plusieurs milliers d'Algériens. Une partie de la base militante du FN supportait, cependant, difficilement cette conversion : les saillies de Jean-Marie Le Pen sur les chambres à gaz comme « détail » de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale, ses jeux de mots du type « *Durafour crématore* », ont longtemps servi à tenter de les rassurer en cherchant à leur prouver que l'âme des vieux démons antisémites était toujours là, prête à s'allumer.

Avec l'arrivée de Bruno Mégret, en 1987, venu de la droite et du Club de l'Horloge, le FN adoptait l'orientation de la « préférence nationale », dans la droite ligne des suggestions du racisme différentialiste. La scission de Bruno Mégret en 1998 n'a pas amené le FN à changer cette orientation. Avec la « préférence nationale », il ne s'agissait plus de s'attaquer à la

Sécurité sociale, comme dans les années 1970 ou 1980, mais de la réserver aux seuls Français. Il ne s'agissait plus d'instaurer une hiérarchie entre les races, mais d'affirmer que l'on veut défendre une « identité française », jamais définie, face à ceux qui coloniseraient la France et voudraient même imposer le « grand remplacement » de sa population d'origine européenne.

Le Front National réussissait, également, à capter à son profit une conception de la laïcité : une « laïcité identitaire » aux antipodes de la loi de 1905 qui instaurait la séparation des Églises et de l'État, mais qui, en même temps, permettait aux croyants et aux athées d'exprimer leurs opinions dans l'espace public, un espace qu'il ne faut pas confondre avec les lieux où sont installées les institutions républicaines (mairies, ministères, sièges des régions ou des départements) qui doivent rester neutres.

Selon le FN, la tradition chrétienne de notre pays permettrait que s'exprime librement la religion chrétienne dans l'espace public : le son des cloches le dimanche matin, les processions de Lourdes ou du Puy-en-Velay, le pèlerinage annuel de Chartres à Paris, le million de personnes débordant l'hippodrome de Longchamp pour assister à la messe célébrée en plein air par le Pape Jean-Paul II, le 24 août 1997, lors des Journées mondiales de la jeunesse... Cette tradition interdirait, par contre, les prières de rue de musulmans qui ne disposent pas de mosquées assez vastes pour tous leurs croyants, l'expression de cette religion dans l'espace public, le port du voile (ou plutôt du foulard), l'existence de magasins Halal ou de repas sans porc dans les cantines.

Le FN a toujours eu beaucoup de difficultés avec ses candidats aux élections car ces derniers ne parviennent pas toujours à cacher leurs pensées profondes. Il qualifie leurs déclarations ouvertement racistes de « dérapage ». Christiane Taubira ne s'y est pas laissée tromper quand elle a remis les choses à leur place : *« Ils ne dérapent pas, ils avouent ! »*

III - La lepénisation des discours et des politiques

La montée électorale du Front National (qu'il faudrait, surtout, bien se garder d'enterrer trop vite, tant les politiques néolibérales lui ouvrent un boulevard) a mené de nombreux hommes politiques éminents à reprendre aussi bien les questions que les réponses de ce parti d'extrême droite. Ces hommes politiques se cantonnent, dans la plupart des cas, à une vision à court terme, ayant pour seul horizon les prochaines élections. Ils participent cependant par certains de leurs discours, certaines de leurs pratiques ou de leurs manœuvres politiques (Hollande voulant « trianguler » la droite en proposant d'inscrire dans la Constitution la déchéance de la nationalité) à l'incrustation du racisme dans la société française.

Raymond Barre

Raymond Barre avait pris de l'avance. Déjà, en 1980, alors qu'il était Premier ministre, après l'attentat de la synagogue de la rue Copernic, il s'était permis de déclarer : « *l'attentat odieux qui voulait frapper des Israélites (qui) se rendaient à la synagogue et qui a frappé des Français innocents qui traversaient la rue Copernic* ». À l'époque, le Front National n'avait pas opéré sa percée, Raymond Barre se contentait de reprendre une forme de pensée pétainiste qu'avaient partagée bien des hommes politiques de sa génération.

Le 1^{er} mars 2007, sur France Culture, il assumait pleinement ses idées. Il exonérait, tout d'abord, Maurice Papon de toute faute dans l'extermination des Juifs. Il estimait sans gravité, ensuite, le négationnisme professé par Bruno Gollnisch. Il concluait en déclarant : « *Que vous me fassiez passer pour un antisémite, pour quelqu'un qui ne reconnaît pas la Shoah, j'ai entendu cela cent fois et cela m'est totalement égal !* »

Le 6 mars 2007, Claude Lanzman, historien et cinéaste, directeur des *Temps modernes* publiait une tribune dans *Libération* intitulée : « *J'accuse Raymond Barre d'être un antisémite* »

Jacques Chirac

Le 19 juin 1991, Jacques Chirac, alors président du RPR et maire de Paris, déclarait devant 1 300 militants et sympa-

thisants, à Orléans : *« Comment voulez-vous que le travailleur français qui habite à la Goutte-d'or, où je me promenais avec Alain Juppé, il y a trois ou quatre jours, qui travaille avec sa femme et qui, ensemble, gagnent environ 15 000 francs, et qui voit sur le palier à côté de son HLM, entassée, une famille avec un père de famille, trois ou quatre épouses, et une vingtaine de gosses, et qui gagne 50 000 francs de prestations sociales, sans naturellement travailler ! Si vous ajoutez à cela le bruit et l'odeur, eh bien le travailleur français sur le palier devient fou. Et il faut le comprendre, si vous y étiez, vous auriez la même réaction. Et ce n'est pas être raciste que de dire cela. »*

Nicolas Sarkozy

En 2009, Nicolas Sarkozy, alors président de la République, mandata Éric Besson, ministre de l'Immigration, de l'intégration, de l'identité nationale (tout un programme), pour organiser un grand débat national sur « l'identité nationale ». L'objectif de ce débat, qui tourna au fiasco, était de figer l'identité nationale, pour permettre d'en exclure un certain nombre de gens, ceux que le Front National appelle « les Français de papier ». Cette identité nationale d'exclusion était une spécialité de l'extrême-droite. Nicolas Sarkozy l'a fait entrer dans les mœurs républicaines.

Deux ans auparavant, dans son discours de Dakar, le 26 juillet 2007, il avait étalé au grand jour les mêmes préjugés sur l'Afrique que les colonialistes du siècle dernier : *« Le drame de l'Afrique, c'est que l'homme africain n'est pas assez entré dans l'histoire. Le paysan africain, qui depuis des millénaires, vit avec les saisons, dont l'idéal de vie est d'être en harmonie avec la nature, ne connaît que l'éternel recommencement du temps rythmé par la répétition sans fin des mêmes gestes et des mêmes paroles (...) Dans cet univers où la nature commande tout, l'homme échappe à l'angoisse de l'histoire qui tenaille l'homme moderne, mais l'homme reste immobile au milieu d'un ordre immuable où tout semble être écrit d'avance (...) Le problème de l'Afrique, c'est qu'elle vit trop le présent dans la nostalgie du paradis perdu de l'enfance. »*

Un vrai tableau « orientaliste » du XIXe siècle...

Celui qui n'était pas encore le président de Les Républicains, s'exprimait sur les « racines » de Dominique Strauss-Kahn, en mars 2011, au Puy-en-Velay, juste après le discours de Nicolas Sarkozy sur les « racines chrétiennes » de la France : *"Dominique Strauss-Kahn, c'est Washington, c'est pas la Haute-Loire. C'est pas ces racines-là"*²

Laurent Wauquiez n'hésitait pas non plus à reprendre sur le plateau du « Grand Jury » RTL, en octobre 2012 l'affirmation (fausse) de Marie Le Pen : *« L'ensemble de la viande qui est distribué en Île-de-France, à l'insu du consommateur, est exclusivement de la viande halal [...] dans la plupart des abattoirs, on abat avec des techniques halal »*³

Manuel Valls

Ministre de l'Intérieur, il déclarait, à propos des « Roms », le 24 septembre 2009 : *« Les Roms ont vocation à revenir en Roumanie ou en Bulgarie... »* Le Mouvement antiraciste européen (EGAM) s'indignait : *« Ces propos sont d'une extrême gravité. Ils insinuent que des modes et lieux de vie seraient déterminés par une origine ethnique »*.

Après avoir mené le PS dans le mur, l'ex-Premier ministre cherche à tout prix, aujourd'hui, à trouver un espace politique, même très à droite. Ainsi pointait-il, le 21 novembre 2017, *« Le problème de l'Islam, des musulmans »*⁴ dans la société française. Le trésorier du Front national, lui-même, Wallerand de Saint Just, estimait qu'il allait un peu trop loin...

François Hollande

Fin 2015, François Hollande prenait la décision de réunir le Parlement en Congrès à Versailles pour inscrire la déchéance de la nationalité pour les binationaux dans la Constitution, une vieille revendication de l'extrême droite. Il y renonça quatre mois plus tard lorsqu'il se retrouva confronté à une levée de boucliers de toute une partie de la gauche.

Il était évident que cette mesure ne pouvait empêcher l'action de terroristes prêts à se faire exploser. Il s'agissait donc bien, avant tout, d'un symbole. Mais ce symbole était d'une violence inouïe. Il consistait à signifier brutalement à 3,3 millions de Français ayant une double nationalité, qu'ils ne sont pas des

Français comme les autres ! Une violence symbolique qui engageait très loin la République dans la voie tracée par le FN : « *Être Français, ça s'hérite ou ça se mérite !* » Un slogan qui venait tout droit de Raphaël Alibert, ministre de Pétain, en juillet 1940. Marine Le Pen triomphait, à l'annonce de François Hollande, en estimant que l'extension de la déchéance de la nationalité était « *le premier effet des 6,8 millions de voix pour le Front national aux élections régionales* ». Florian Philippot exultait : « *François Hollande a été touché par la grâce !* »

Emmanuel Macron

En visite en Bretagne, début juin 2017, le président de la République, tout fraîchement élu, s'est permis une « plaisanterie » bien rance sur l'immigration, souvent mortelle, des Comoriens vers Mayotte.

Évoquant les kwassas-kwassas, embarcations des Comores, souvent utilisées par les passeurs pour amener des migrants comoriens à Mayotte, Emmanuel Macron plaisanta : « *C'est à Mayotte les kwassas-kwassas. Mais le kwassa-kwassa pêche peu, il amène du comorien, c'est différent* ⁵ ». Ces dernières années l'immigration comorienne vers le département français de Mayotte a entraîné 1200 morts, alors que les Comores ne comptent que 800 000 habitants.

Les propos de tous ces éminents responsables ont bien plus de répercussions qu'un tweet éphémère, mais ceux qui les ont émis ont très rarement été convoqués devant un tribunal.

Chapitre 5

Le racisme comme pratiques discriminatoires

Le racisme peut se traduire par des violences qui peuvent aller des insultes à des violences physiques contre des biens ou des personnes.

Ces violences existent en France, avec des hauts et des bas, et ne sont pas récentes. En 1973, la presse parla de « flambée raciste » avec les chiffres tragiques de 50 assassinats et 300 blessés frappant la « communauté algérienne » surtout dans le Midi, Grasse, Nice, Marseille, Ollioules, Cagnes-sur-Mer, Juan-les-Pins, Toulouse¹.

Elles frappent les Juifs (nous y reviendrons au chapitre suivant), mais aussi les immigrés de l'autre côté de la Méditerranée ou leurs descendants. Le jeune Comorien Ibrahim fut tué à Marseille à 17 ans le 21 février 1985 par des colleurs d'affiche du FN. Le 1er mai 1995, un jeune marocain de 29 ans, Brahim Bouarram, fut noyé dans la Seine par des Skinheads du Front national. De nombreuses personnes, notamment des femmes voilées sont agressées. Des manifestants, à Ajaccio, en décembre 2015, ont saccagé une salle de prière musulmane. De nombreux jeunes issus de l'immigration maghrébine ou subsaharienne sont victimes de « bavures » policières, très rarement sanctionnées...

Les discriminations, si elles sont moins spectaculaires, sont massives, quotidiennes dans notre pays et « pourrissent » la vie de centaines de milliers de personnes.

Le poison se diffuse et la politique libérale l'aggrave.

Pourtant tout n'est pas sombre : la Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, le 22 novembre 2016, estimait que « *la France s'est montrée résiliente face aux tentatives de repli identitaire* ». Selon le rapport de la « Commission consultative des droits de l'homme » du 30 mars 2017, « *les Français ne sont pas devenus moins tolérants après les attentats : ni hausse des opinions racistes, ni des opinions négatives anti-immigrés* ». Et en même temps, les manifestations de

masse sont marquées par la fraternité, la solidarité, l'expression de la tolérance. Il y a eu une énorme mobilisation positive en janvier 2015 dans tout le pays pour la liberté d'expression, après les lâches assassinats des journalistes, dessinateurs, et caricaturistes de *Charlie Hebdo* et ceux du magasin *Casher*. 700 000 le samedi, 2 à 3 millions le dimanche, 4 millions chiffres officiels, c'est une de ces grandes mobilisations dont notre peuple est capable quand sont en jeu les libertés fondamentales et nos droits sociaux élémentaires.

Le climat de ces manifestations était ouvert, fraternel, constructif : pas d'hostilité contre les musulmans, ou entre religions. Nous étions fraternels, pluriels et laïques. Pas de sentiments de revanche ni sécuritaires. « L'esprit » de Charlie, leur ton iconoclaste et blasphémateur a croisé la communion joyeuse de millions de citoyens : pas de rejet de leurs blasphèmes, ni de morale puritaine. Qui l'eût cru ? Le crayon a été brandi comme seule arme à des millions d'exemplaires ! C'était « génération dessins ». Avec un grand sentiment de fraternité, de complicité et de liberté, d'amour de la vie à tous les cortèges. Pas une seule banderole avec « unité nationale », pas de « chasse au terrorisme », mais des appels : « Liberté j'écris ton nom ». Personne n'y demandait de s'armer comme aux USA, ni un « Patriot Act », ni la peine de mort. L'extrême droite s'était naturellement exclue. Et c'était extrêmement encourageant contre tous les défaitismes et toutes les peurs.

La suite ? C'est un peuple qui, dans sa large majorité, veut plus d'égalité. Pas un peuple qui tombe dans l'abîme des conflits de fratries, de religion, de culture, d'armement, de mesures d'exception ni d'inquisition. Quand la police était applaudie, c'était pour son rôle de service public !

La suite, c'est qu'il fallait encore plus de budget pour l'éducation, pour la culture, c'est qu'il fallait combattre les inégalités qui engendrent les haines. Il fallait et il faut redistribuer les richesses, de meilleures écoles, de meilleurs logements, du travail, redonner du sens social, de l'espoir commun, collectif, à notre société : c'est l'exigence profonde et optimiste qui ressort de ces superbes manifestations de confiance qui ont eu lieu.

Face au terrorisme, il ne faut pas « la loi du talion » mais des enquêteurs et des éducateurs.

Notre pays affiche partout « liberté, égalité, fraternité » mais dans tous ces domaines, sous la houlette d'un capitalisme impitoyable, cette devise s'applique de moins en moins.

I - En France l'égalité ne règne pas

L'égalité a sa place dans notre Constitution, notre devise nationale, notre droit positif. Pourquoi, dans ces conditions devrait-on s'attarder à observer une réalité qui ne saurait exister puisqu'elle ne serait pas conforme à nos principes républicains ? Il faudrait ne s'attacher qu'à l'observation des auteurs d'actes racistes (le fait d'individus inadaptés et non d'un système) et ne pas s'intéresser aux groupes minoritaires qui subissent, quotidiennement, leur lot de discriminations.

A l'opposé de ce républicanisme abstrait, Patrick Simon, directeur d'études à l'Institut national d'études démographiques, spécialiste des problèmes de discriminations liées à l'origine, affirme² : « *Le modèle français est « colorblind », c'est-à-dire qu'il est aveugle à la couleur (...). Or, ce que les discriminations montrent, c'est que les rapports sociaux ne sont pas « colorblind », et qu'au-delà de la citoyenneté juridique, d'importantes différences de jugements et de traitements sont fondées sur l'origine* ».

La sociologue Christine Delphy, cofondatrice de la revue *Nouvelles questions féministes* avec Simone de Beauvoir en 1977, écrit avec une rare justesse : « *Le dédain pour la réalité, le dédain pour les victimes du racisme, pour leurs vies, pour leurs histoires, pleines d'efforts non récompensés et de souffrance morale, le même dédain est ce que les féministes rencontrent quand elles dénoncent l'injustice faite aux femmes, l'injustice qui est le pain quotidien, la musique de fond, l'odeur âcre qui entoure, qui constitue, qui est la vie des femmes*³ ».

II - Le cadre actuel des pratiques discriminatoires

Les pratiques discriminatoires s'inscrivent dans le cadre d'un

capitalisme néolibéral de plus en plus effréné, sans projet autre que l'accumulation des profits pour les détenteurs de capitaux. Entamé depuis la fin des « Trente Glorieuses », ce mouvement a commencé avec l'ère Thatcher-Reagan. En France, il est devenu encore plus marqué sous les présidences de Nicolas Sarkozy et de François Hollande.

L'arrivée au pouvoir d'Emmanuel Macron a marqué une nouvelle accélération des politiques néolibérales dans notre pays : fiscalité au bénéfice des plus riches, cadeaux sans contreparties au patronat, ordonnances pour aller encore plus loin que la loi El Khomri dans la destruction du droit du travail, casse de tous les statuts protecteurs dont celui de la Fonction publique, superbe ignorance des besoins criants des hôpitaux et des écoles, choix du « post-salariat » contre le salariat, précarisation de l'emploi, « ubérisation » de la société, mise à mal des cotisations sociales et donc de la protection sociale toute entière, privatisation à marche forcée de la SNCF, écologie en trompe-l'œil soumise à la loi du profit maximum et à l'intérêt des grands groupes financiers et industriels, contre-réforme de l'assurance-chômage, de la formation professionnelle, des retraites...⁴

Ce néolibéralisme qui réduit comme peau de chagrin toutes les solidarités a pour corollaire la mise en concurrence de tous les salariés entre eux pour l'acquisition des biens rares que sont le travail, l'enseignement, le logement.... C'est dans ce cadre que les discriminations subies par les immigrés originaires du Maghreb, de l'Afrique subsaharienne ou des DOM et par leurs descendants déploient leur nocivité.

III - Les discriminations dans l'emploi

1 - Les discriminations lors de la recherche d'un emploi

Un « testing » avait été organisé, entre avril et juin 2016, sous la direction de la DARES (service du ministère du Travail) afin de mesurer les risques discriminatoires liés à l'origine des personnes répondant aux offres d'emploi de 40 grandes entreprises⁵.

56

3 000 CV ont été envoyés pour des postes de niveau « em-

ployé » et « manager ». Selon la Dares : « *Il s'agissait de répondre à des offres d'emploi en proposant à chaque fois deux candidatures rigoureusement équivalentes au niveau de leurs compétences professionnelles et qui ne variaient qu'en raison de l'origine évoquée par la consonance de leurs noms et prénoms* »

Le taux de réponses positives est de 47 % pour ce que la Dares nomme les candidatures « hexagonales » et de 36 % pour les candidatures que la Dares nomme les candidatures « maghrébines ». Une différence de 11 points. Les résultats de 12 de ces grandes entreprises sont particulièrement significatifs : l'écart entre les réponses positives à des candidatures « hexagonales » et les réponses positives à des candidatures « maghrébines » va de 15 points à 35 points.

Un autre « testing » du même type avait été réalisé en février et mars 2005 sous la direction de Jean-François Amadiou, professeur à l'université de Paris I, Panthéon-Sorbonne. Le compte rendu de l'étude précise que six acteurs avaient été retenus, présentant chacun un profil différent, dont « *un homme blanc de peau de 33 ans et une femme d'origine maghrébine* ». Le premier servait de candidature de référence. Le CV de la candidate femme d'origine maghrébine, résidant en banlieue, était délibérément le meilleur (major de promotion, succès professionnel)... Les organisateurs du « testing » n'avaient rien laissé au hasard, allant jusqu'à faire évaluer le degré de « beauté » des visages des candidats par un échantillon de 50 étudiant(e)s de l'Université Paris I. Le visage le plus apprécié était celui de la candidate d'« origine maghrébine ». En réponse à 325 offres d'emploi, 1 950 CV ont été envoyés par courrier électronique. La candidate d'origine maghrébine obtient 3 fois moins de réponses positives que le candidat de référence.

Jean-François Amadiou constatait que, déjà en mai 2004, un homme originaire du Maghreb recevait, à CV équivalent, 6 fois moins de réponses que le candidat de référence.

L'enquête *Trajectoires et origines* faisait le constat d'« *un risque relatif d'avoir déclaré un refus injuste d'emploi au cours des 5 dernières années par rapport à la population majoritaire*⁶. » Ce risque était 3,6 fois plus élevé pour les immigrés originaires du

Maroc ou de la Tunisie ; 3,1 fois plus élevé pour ceux originaires d'Algérie ; 2,5 fois pour les immigrés originaires de l'Afrique subsaharienne ; 2 fois plus élevé pour ceux qui étaient originaires des DOM. Quant aux descendants d'immigrés, les risques étaient 3,2 fois plus élevés pour ceux dont les parents étaient originaires de l'Afrique subsaharienne ; 3,1 fois pour ceux dont les parents étaient originaires d'Algérie ; 2,6 fois quand il s'agissait du Maroc ou de la Tunisie et 1,8 fois dans le cas des DOM.

2 - Les discriminations chez les personnes en situation d'emploi

L'enquête du Défenseur des droits et de l'Organisation internationale du travail sur *L'accès aux droits*⁷ chiffrait « la répartition des expériences de discriminations dans le monde professionnel » : 65 % des femmes âgées de 18 à 44 ans perçues comme noires, arabes ou asiatiques, 59 % des hommes âgés de 18 à 34 ans perçus comme arabes, noirs ou asiatiques.

L'enquête du Défenseur des droits précise : « *Les formes multiples de discrimination qui frappent les jeunes hommes perçus d'origine extra-européenne se traduisent par une exclusion du marché du travail qui aura des répercussions sur l'ensemble de leur trajectoire professionnelle et de leur vie sociale.* »

L'enquête *Trajectoires et Origines* affirme : « *Parmi les fils d'immigrés ayant un emploi, 43 % travaillent dans les catégories ouvrières alors qu'ils ne sont que 34 % des hommes dans la population majoritaire. Plus précisément, ces chiffres sont de 62 % pour les descendants d'immigrés originaires de Turquie, de 46 % pour les descendants d'immigrés d'Algérie, de 41 % Maroc et Tunisie* ».

Cette enquête chiffre la probabilité d'occuper un emploi à temps partiel choisi. Cette probabilité est plus réduite, par rapport à la population majoritaire du même sexe, pour les immigrées d'origine d'Afrique subsaharienne (2,4 fois) et pour les immigrées venues du Maroc ou de Tunisie (1,9 fois).

3 - Les « indépendants », exemple des VTC

58

Parfois même, on ne leur donne pas de travail : comme le pré-

conise Emmanuel Macron « *plutôt que de chercher un patron qu'ils cherchent des clients* ». C'est ainsi que tant de jeunes d'origine immigrée se retrouvent chez « Uber », une société qui gagne des milliards en niant tous leurs droits. Ils n'ont pas de contrat de travail, mais un contrat commercial. Un jeune homme de 25 ans, d'origine maghrébine, raconte : « *Je dors dans ma voiture, ma mère m'a cousu une couverture pour que je puisse me glisser dedans* »... Il est VTC : Voiture tourisme avec chauffeur. C'est une tâche dans une société en voie « d'ubérisation », comme le clame Jacques Attali qui affirme qu'à l'avenir « *seule l'élite sera salariée* ». Uber met en « relation » les chauffeurs et les clients arrachés aux taxis, sans avoir elle-même de salariés. Ce jeune VTC a cru que c'était la panacée au début : « *Je veux faire du fric, je veux m'en sortir* », « *Je suis prêt à bosser jour et nuit s'il le faut* », « *En vrai j'ai fait des journées de 20 heures* » « *Y'a que comme ça qu'on peut s'en sortir* », « *Y'a le prix de la voiture, il en faut une belle noire* », « *Alors la rembourser, payer l'assurance et l'entretenir* », « *Uber prend 25 % et ils te donnent les courses* », « *J'ai pris le pli, je fais ça 7 jours sur 7, je prends aucun jour à moi, je peux le faire des années... après on verra... de toute façon j'ai plus le choix* ». Sa voiture, en leasing, n'est même pas à lui : un intermédiaire s'est porté « caution » et lui réclame 100 euros par jour en échange. « *Quand je rentre j'ai le dos cassé, j'ai attrapé un ulcère, j'ai eu un accident* ». « *C'était pas de ma faute, l'autre chauffeur a manœuvré à reculons sans prévenir, j'étais fatigué, pas pu l'éviter, c'est notre trouille ça, il faut réparer, que le véhicule soit clean, 1600 euros à déboursier, j'ai demandé à Uber, ils ont rien voulu savoir, j'ai insisté, ils ont menacé de cesser de m'envoyer des courses à faire, comme ça du jour au lendemain. Je les ai rappelés, ils ne me prenaient plus, jeté comme une vieille chaussette alors que ça faisait 18 mois que je bossais pour eux.* » Voilà comment sont rendus vulnérables celles et ceux qui n'ont pas d'égalité de droits, affamés pour arriver en France, affamés quand ils sont en France. En novembre 2016, Emmanuel Maron annonçait cyniquement sur Mediapart préférer Uber aux dealers

4 - Les discriminations face aux accidents du travail

Il existe comme le disait le Dr Villermé dans son *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers et employés dans les fabriques* en 1841 et, plus proche de nous, la sociologue du travail Annie Thébaud-Mony, des « formes d'exploitations homicides » : elles frappent davantage les immigrés.

Ainsi l'exemple de Mamadou, embauché, exploité, blessé, expulsé : c'était un de ses collègues qui l'avait recommandé, et une grande brasserie, pressée, par manque provisoire de personnel, ne voulant pas gérer ce problème en cuisine, l'avait pris « à l'essai ». Il y aurait toujours bien le temps de régulariser... C'est une grande brasserie florissante du centre de Paris sur une place très connue où l'employeur explique qu'il « préfère vendre que d'avoir un comité d'entreprise, jamais de ça chez moi ». Alors il s'en tient à 47, 48 jamais 50 salariés, Du moins le croit-il : car, du coup, en prenant le temps de calculer la réalité de ses effectifs, « extras » CDD compris, au prorata de leur temps de présence, à partir de son registre du personnel et de ses bulletins de paie, sur une période de 12 mois pendant les trois ans écoulés... on démontre qu'en fait, il a dépassé le plancher légal de 50. Donc il faut qu'il organise des élections !

Il essaye alors de ne plus déclarer tous ses commis cuisine, et si quelques pauvres sans papiers traînent par là, ils font son bonheur. Son système consistait à faire des « DPAE » par avance : une « DPAE », c'est une déclaration préalable à l'embauche. En théorie avec cela, impossible de dire quand l'inspection du travail arrive : « *Ce gars-là, je l'ai pris ce matin, il vient d'entrer, je vais le déclarer ce soir* ». Non, il faut l'avoir envoyé à l'URSSAF avant que le salarié n'entre. La combine, c'est donc de faire des DPAE, sans donner de feuille de paie aux salariés dont les noms y figurent : puis, s'il y a contrôle, on tente d'expliquer que, s'ils n'avaient pas de bulletin de paie jusqu'à hier pour cette DPAE qui date de six mois, c'est parce qu'en fait, on n'avait pas eu besoin d'eux, sauf depuis ces jours derniers, et « *on n'avait pas jugé bon de refaire une autre DPAE, parce que la paperasse, ça tue les entreprises et l'on n'a pas que ça à faire* ».

Le contrôleur du travail peut dresser un procès-verbal car le

Code précise que la DPAE se fait au plus « huit jours » avant l'embauche... Reste au patron à espérer qu'il y aura un juge qui n'aime pas non plus « *la paperasse qui freine l'emploi* ».

C'est ainsi que Mamadou était entré, avec une DPAE datant de six mois concernant un autre Mamadou. Lui avait-on dit pour la machine à faire des pâtes ? Non. Pas eu le temps de le former.

Au bout de trois jours, Mamadou, dans la bousculade de la grande cuisine, ne sachant rien de la machine à fabriquer des pâtes, dont le couvercle fermait mal, ripait... Mamadou s'est fait happer le doigt, et encore il a eu de la chance, un autre y a laissé le bras dans une autre rue du 4^e arrondissement de Paris. Le majeur gauche en moins, de la bouillie. Souffrance. Hôpital. Amputé.

Que fait l'employeur ? Il joue le surpris ! Mamadou n'était pas le bon Mamadou : on l'a trompé, les papiers étaient faux, comme la vieille DPAE. Il vire les deux Africains, celui qui l'a fait entrer et la victime dont il interrompt « la période d'essai », prétendant même qu'il était « étranger à sa cuisine ». Oh, bien sûr, cela se sanctionne : enquête, PV, procédure ? Jugement dans 15 mois ? Appel ? Dans 36 mois ? « *Réparation* » dans 10 ans au TASS (Tribunal des affaires de sécurité sociale) ? Mamadou et son collègue n'ont pas de papiers, ne savent pas y faire, ils seront peut-être expulsés avant. Racisme ordinaire au travail.

IV - Les discriminations chez les personnes qui subissent le chômage

L'enquête *Trajectoires et Origines* considère qu'« *un risque plus que doublé, pour les actifs de 30 ans et plus, par rapport à la population majoritaire, [est] observé chez les immigrés d'Algérie, du Maroc et de Tunisie, d'Afrique subsaharienne ou chez les descendants d'immigrés d'Algérie.* »

La même enquête estime que, pour les moins de 30 ans, les descendants d'immigrés de Turquie ont 1,3 fois plus de chances d'être au chômage que chez les jeunes de la population majori-

taire ; 1,7 fois pour les descendants d'Afrique subsaharienne ; 1,6 pour les descendants d'immigrés originaires du Maroc ou de la Tunisie ; 1,8 fois pour les descendants d'immigrés originaires d'Algérie.

V - Les discriminations dans l'accès au logement

Le résultat d'un « testing » organisé par le cabinet d'études ASDO, sous l'égide de la Halde (Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité)⁸ est édifiant : « *À niveau de vie équivalent, les candidats de référence (hommes de 28 ans au nom évoquant une origine de France métropolitaine) obtiennent deux fois plus facilement un rendez-vous pour une visite d'appartement. Au terme de cette visite, ils ont quatre fois plus de chances d'obtenir l'appartement que les candidats d'origine maghrébine ou africaine* ».

Un autre « testing » réalisé entre début avril et fin mai 2016 pour mesurer les discriminations dans l'accès au logement du parc locatif privé parisien sous la direction d'enseignants-chercheurs de l'Université Paris-Est Marne la Vallée, avec le soutien du CNRS⁹, tend à confirmer les résultats précédents. Le résultat de ce « testing » indique qu'une personne d'origine maghrébine a 1/3 de chances de moins de recevoir une issue favorable à sa demande de visite qu'une personne originaire de la « population majoritaire ».

Pire, si le candidat d'origine maghrébine précise qu'il est fonctionnaire le taux de réponse n'est que de 15,5 % alors qu'il est de 42,9 % pour une personne d'origine française indiquant qu'elle bénéficie du même statut, ce qui suggère, selon l'enquête « *une forte discrimination...* »

VI - Les discriminations dans l'accès à l'enseignement

L'enquête *Trajectoires et Origines* précise que parmi les descendants d'immigrés dont les parents sont venus d'Algérie, du Maroc ou de la Tunisie, et de Turquie, la part des hommes sans diplôme ou possédant un diplôme de bas niveau (BEP/PC...) est presque deux fois plus importante que dans la population majoritaire.

Quant aux diplômés du supérieur, ils sont faiblement représentés chez les descendants d'immigrés venus d'Algérie et de Turquie (20 % et moins) en comparaison de la population majoritaire (plus de 30 %).

Les sorties sans diplôme du système éducatif sont de 8 % pour la population majoritaire mais de 27 % pour les descendants d'immigrés d'origine turque, de 18 % pour les descendants d'immigrés venus d'Algérie, de 15 % pour les descendants de ceux venus du Maroc ou de la Tunisie, de 16 % pour les descendants d'immigrés de l'Afrique guinéenne ou centrale.

L'impact des origines sociales et familiales des jeunes doit, bien évidemment être pris en compte. 70 % des descendants d'immigrés du Maghreb ou de Turquie appartiennent à des familles dont le père est ou était ouvrier, contre 41 % des jeunes dans la population majoritaire. Ces origines sociales contribuent à l'explication des niveaux d'éducation atteints mais renvoient à la proportion d'ouvriers chez les immigrés, à leur assignation à certaines places dans la division du travail.

VII - Les discriminations dans les loisirs

SOS Racisme a organisé de nombreux « testings » pour mettre en évidence la discrimination rencontrée à l'entrée de nombreuses boîtes de nuit.

Ainsi, lors d'une opération, menée dans la nuit du samedi 15 au dimanche 16 mars 2014, l'association a testé 25 discothèques à Paris, Besançon (Doubs), Bordeaux (Gironde), Metz (Moselle), Nice (Alpes-Maritimes) et Reims (Marne). Elle a pu constater que cinq d'entre elles « ont présenté des pratiques discriminatoires sur des bases ethniques à leur entrée ».

« Trois à Paris, une à Nice et une à Besançon ont refusé des personnes de couleur puis, quelques minutes plus tard, accepté des personnes blanches sans qu'aucun autre motif ne puisse justifier cette différence de traitement », explique l'association qui conclut : « Ainsi, encore et toujours en 2014, il vaut mieux être blanc pour être sûr de passer une soirée entre amis en boîte de nuit ».

VIII - Les contrôles au faciès

Les contrôles au faciès sont une réalité avérée, notamment par l'enquête des Défenseurs des droits¹⁰, publiée en 2017, concernant les relations entre police et population.

L'enquête souligne que « *la fréquence importante des contrôles auprès d'une catégorie de la population alimente chez celles et ceux qui en font l'objet un sentiment de discrimination et de défiance envers les institutions policières et judiciaires. Cette défiance tient notamment à l'absence d'information donnée par les forces de l'ordre sur les raisons du contrôle* ».

La Commission consultative des droits de l'homme, considère ce problème comme « un abcès de fixation des tensions police-population¹¹ ».

Le 8 novembre 2016, la Commission nationale consultative des droits de l'homme, constatait : « *Un ensemble convergent d'études a mis en évidence la surreprésentation des jeunes hommes issus des minorités visibles dans les contrôles de police.* »

Le 13 février 2017, le Défenseur des droits, Jacques Toubon, a rendu publics les résultats d'une enquête menée par l'institution qu'il dirige. On y lit ceci : « *80 % des personnes perçues comme des jeunes noirs ou arabes ont fait l'objet de contrôle au cours des cinq dernières années alors que 85 % des autres affirment ne l'avoir jamais été* »

François Hollande s'était engagé en 2012 à instaurer des récépissés pour les contrôles d'identité. Cet engagement, comme tant d'autres, n'a pas été tenu.

Pire, l'État condamné par la justice en 2015 fait appel et plaide qu'il ne peut pas, lors des contrôles d'identité incriminés, respecter la règle de non-discrimination puisque « *les policiers étaient chargés d'enquêter notamment sur la législation des étrangers* ». Ne pouvant nier les faits, le mémoire remis à la justice tente de les justifier. Éric Fassin souligne : « *L'État justifie les contrôles au faciès au nom de l'idée que les Noirs et les Arabes sont « d'apparence étrangère » impliquant ainsi que la France serait d'apparence blanche...* »

IX - Les « masques idéologiques » qui permettent d'éviter d'agir pour que cessent ces discriminations

La méthode, employée par la droite, mais aussi par la gauche au pouvoir, pour lutter contre des discriminations, termes qu'elles n'emploient jamais, se limite, la plupart du temps à retourner la charge de la preuve. Ce n'est pas la société qui est responsable de ces discriminations, mais ceux ou celles qui les subissent. Ces derniers ou ces dernières en font toujours trop ou pas assez.

Le sociologue Saïd Bouamama¹² contribue à déconstruire les « *masques idéologiques* » qui justifient que rien ne soit fait pour mettre fin aux discriminations :

La « *victimisation* » qui induit que la victime instrumentalise son statut de victime.

L'« *intégration* » conçue de telle façon que ce n'est pas la société qui doit permettre une intégration respectueuse de chacun et de chacune, c'est celui à qui l'on enjoint de s'intégrer. Jean - Paul Sartre écrivait déjà, en 1946 : « *Le véritable adversaire de l'assimilation (...), ce n'est pas le Juif, c'est l'antisémite.* »¹³

« *L'arbre de certaines réussites individuelles* », constamment mises en avant, pour mieux cacher la forêt de la relégation de tant d'autres.

L'« *égalité des chances* » opposée à l'égalité des droits et des résultats.

La « *mixité sociale* » qui n'est qu'un euphémisme pour ne pas parler de mixité entre personnes originaires du Maghreb, du Mali... et de personnes de la population majoritaire.

Le corollaire de cette « mixité sociale » : le « *seuil de tolérance* » qui vise à faire porter aux couches populaires la responsabilité du racisme. ...

Les sociologues Monique Poinçon-Charlot et Michel Poinçon déconstruisent, eux-aussi, dans *Le Ghetto du Ghota*¹⁴, l'un de ces « masques idéologiques : le « *communautarisme* ». Le terme, aujourd'hui, renvoie quasi automatiquement aux « musulmans », à ces habitants de quartiers pauvres qui voudraient préserver leur entre-soi, alors que rien n'est surtout

fait pour permettre leur implantation dans des quartiers plus aisés.

Les deux sociologues analysent longuement un tout autre « communautarisme », que personne ne semble voir, celui que construisent les très riches à Neuilly et dans quatre arrondissements de Paris (le 7^e, le 8^e, le nord du 16^e, le sud-ouest du 17^e). Ils constatent : « *Les grandes familles n'ont pas besoin de statisticiens ou de sociologues pour définir les frontières de leur groupe. Elles font elles-mêmes le travail par le biais d'un processus de cooptation dans les rallyes, les cercles et les conseils d'administration. Et plus généralement à l'occasion de toutes les formes de sociabilité, dans le choix du quartier de résidence, des établissements scolaires et des lieux de vacances.* » Ils ajoutent : « *Leur apartheid inversé fait oublier aux habitants de Neuilly qu'ils vivent en "banlieue", dans un "ghetto" (pour riches) et pratiquent un intense "communautarisme" (entre gens de même naissance), toutes expressions qui renvoient instantanément dans le 9-3, à Saint-Denis, Aubervilliers ou Clichy-sous-Bois...* »

X - Calais, comme symbole de l'accueil des réfugiés ou des migrants

Les migrants, les réfugiés de Calais, fuyant l'enchevêtrement inextricable de guerres atroces et d'une misère effroyable, sont pour la plupart originaires de l'Afrique subsaharienne, d'Afrique du nord ou du Moyen-Orient.

Yann Moix a publié (sous forme de Tribune dans *Libération* du 21 janvier 2018) une lettre ouverte à Emmanuel Macron intitulée « *Monsieur le Président, vous avez instauré à Calais un protocole de la bavure* ». Il écrit : « *J'affirme, M. le Président, que des fonctionnaires de la République française frappent, gazent, caillassent, briment, humilient des adolescents, des jeunes femmes et des jeunes hommes dans la détresse et le dénuement. Je l'ai vu et je l'ai filmé. J'affirme, M. le Président, que des exilés non seulement innocents, mais inoffensifs, subissent sur notre territoire des atteintes aux droits fondamentaux de la personne. Je l'ai vu et je l'ai filmé* ».

Les faits rapportés par Yann Moix ont été attestés par plusieurs associations humanitaires et antiracistes présentes sur place. Le défenseur des droits¹⁴ avait, dès juin 2017, demandé que « *soit dès à présent mis un terme aux atteintes aux droits fondamentaux les plus élémentaires dont sont victimes les exilés, notamment les mineurs* ».

Le Président de la République n'a toujours pas répondu à la lettre de Yann Moix, ni porté plainte contre l'auteur, ni écouté les protestations des organisations humanitaire et antiracistes, ni vraiment prêté beaucoup d'attention aux recommandations du Défenseur des droits¹⁵.



Chapitre 6

L'antisémitisme

L'antisémitisme est l'une des formes du racisme, ce système dont le fondement idéologique est une prétendue hiérarchie ou de supposées différences infranchissables, imposées par la « nature », entre des « races », des « civilisations » ou des « cultures ». En réalité, l'antisémitisme est, comme toutes les autres formes de racismes, le produit d'une construction sociale, même si cette dernière est, comme pour toute forme de racisme, spécifique.

I - Antijudaïsme et antisémitisme

L'antisémitisme est apparu au XIXe siècle, en même temps que le déterminisme biologique dont la principale fonction était de justifier l'entreprise de colonisation mais, aussi, de légitimer, dans les métropoles, l'assignation de chacun et de chacune à la position sociale que la « nature » lui avait dévolue. Cet antisémitisme a pour ancêtre l'antijudaïsme religieux mais il s'en distingue fortement.

1 - L'antijudaïsme religieux européen a engendré de nombreux crimes

Les Juifs qui se trouvaient sur les chemins de la première croisade, à la fin du XIe siècle, ont subi d'odieux massacres, particulièrement en Rhénanie. N'étaient-ils pas, aux yeux des croisés, les descendants des « déicides », des Juifs qui auraient crucifié Jésus, le fils de Dieu ?

Le roi de France Louis IX, dit Saint Louis, avait frappé les Juifs de multiples interdictions, ordonné que des milliers d'exemplaires du Talmud soient brûlés en place publique et obligé les Juifs, dès l'âge de 12 ans, à porter une « rouelle » jaune, les désignant à la haine publique, causant ainsi de multiples morts et mutilations.

En 1306, le roi de France Philippe Le Bel, après avoir dépouillé

les Juifs de France de leurs biens, les expulsa par dizaines de milliers.

Dans l'Espagne de la « Reconquête », les Juifs ont subi les conversions forcées, la condamnation de 120 000 d'entre eux au bannissement avec les milliers de mort qui l'ont accompagné, les tortures et les exécutions des Marranes condamnés par l'Inquisition

La haine des Juifs ne se limitait pas aux catholiques, Martin Luther publia en 1543 *Des Juifs et de leurs mensonges*. Il y affirmait : « *Aussi nous sommes même coupables si nous ne vengeons pas tout ce sang innocent de notre Seigneur et des Chrétiens qu'ils ont répandu pendant les trois cents ans après la destruction de Jérusalem, et le sang des enfants qu'ils ont répandu depuis lors (qui brille encore de leurs yeux et de leur peau). Nous sommes fautifs de ne pas les tuer.* »

Cependant, la différence entre l'antijudaïsme religieux et l'antisémitisme d'Hitler est d'ordre qualitatif. Les mettre sur le même plan en viendrait à banaliser Auschwitz.

L'antijudaïsme du Moyen Âge ou de la Renaissance était essentiellement religieux. L'antisémitisme nazi était d'une tout autre nature. Il combinait l'idéologie raciale se réclamant de la biologie et du darwinisme social (seuls les plus forts peuvent survivre), avec la froide rationalité instrumentale et la technologie meurtrière du capitalisme. L'aboutissement de cette combinaison fut le génocide de 6 millions de Juifs européens. Pour les nazis, à la différence de Torquemada, aucune conversion, même faisant l'objet d'une suspicion constante, n'était possible : c'était la « race biologique » qui déterminait le sort des Juifs.

2 - En France, comme dans toute l'Europe, l'antijudaïsme religieux s'est transformé en antisémitisme

Le rôle de certains socialistes « utopiques » et de certains anarchistes

De nombreux socialistes n'ont pas pris le parti de l'antisémitisme. Ce fut notamment le cas de Claude-Henri Saint-Simon, Étienne Cabet, Constantin Pecqueur, Louis Blanc.

Mais d'autres ont pris ce parti. Les trois principaux furent Charles Fourier, Pierre-Joseph Proudhon et surtout, Alphonse Toussenel.

Charles Fourier, dans sa *Théorie de l'unité universelle* (1822), voyait les Juifs comme des parasites improductifs, « *s'adonnant exclusivement au trafic, à l'usure et aux dépravations mercantiles* ».

Dans ses Carnets de décembre 1847, Pierre-Joseph Proudhon écrivait, à propos des Juifs : « *Demander son expulsion de France, à l'exception des individus mariés avec des Françaises ; abolir les synagogues, ne les admettre à aucun emploi, poursuivre enfin l'abolition de ce culte. Ce n'est pas pour rien que les chrétiens les ont appelés déicides. Le juif est l'ennemi du genre humain. Il faut renvoyer cette race en Asie, ou l'exterminer.* »

Alphonse Toussenel reprendra dans son livre *Les Juifs rois de l'époque. Histoire de la féodalité financière*, paru en 1845, en les exacerbant, les éléments antisémites disséminés dans l'œuvre de Charles Fourier. Il écrivait, notamment : « *La répulsion universelle que le juif a inspirée si longtemps n'était que la juste punition de son implacable orgueil, et nos mépris les représailles légitimes de la haine qu'il semblait porter au reste de l'humanité* ».

Les écrits de Charles Fourier constituaient une critique féroce de la société capitaliste en train de naître, l'antisémitisme était loin d'y occuper une place centrale. Il en allait de même pour Pierre-Joseph Proudhon dont les écrits avaient, avant tout, pour objet la critique de la propriété. Toussenel ne limitait pas sa critique aux Juifs mais l'étendait aux protestants : « *Genevois, Hollandais, Anglais, Américains* ».

Ce sont pourtant ces penseurs socialistes et anarchistes, auxquels il faudrait ajouter Auguste Chirac, Pierre Leroux ou Élisée Reclus, qui créent le mythe du Juif « roi de la finance ». La gauche française, comme toute la société, baigne alors dans un imaginaire judéophobe qui trouve son origine dans la culture catholique de l'époque. Pour écrire *La France Juive*, Édouard Drumont puisera sans vergogne dans le brûlot antisémite de Toussenel. Michel Dreyfus le souligne : « *Formulée*

entre 1844 et 1847, les conceptions de Toussenel et Proudhon anticipent d'une quarantaine d'année l'antisémitisme moderne¹ ».

L'antisémitisme d'extrême droite

A l'extrême droite, l'antisémitisme connut d'importantes poussées.

D'abord, lors de l'aventure du Général Boulanger (qui mobilisa aussi une partie de la gauche) de 1885 à 1899, et de l'affaire Dreyfus entre 1894 et 1906.

Maurice Barrès servit de lien entre l'ancien antijudaïsme et ce nouvel antisémitisme en qualifiant la cérémonie de dégradation du capitaine Dreyfus de « parade de Judas » et en décrétant : « *Que Dreyfus est capable de trahir, je le conclus de sa race* ». Edouard Drumont, auteur de l'un des livres antisémites les plus ignobles *La France juive*, dirigeait *La libre parole* qui titra, lors de la condamnation de Dreyfus « *Le traître condamné - Mort aux Juifs !* ». L'auteur de la chanson *Le clairon*, Paul Déroulède, tenta même de faire un coup d'État en cherchant, en vain, à faire marcher une unité de cavalerie contre le parlement de la République honnie.

La deuxième montée de l'antisémitisme, avant la Seconde Guerre mondiale, fut celle des ligues fascistes dans les années 1920 et surtout 1930 : Solidarité française du très riche parfumeur François Coty, le Francisme de Marcel Bucard, le Parti populaire français de l'ancien communiste Jacques Doriot, la Cagoule d'Eugène Deloncle, les Chemises vertes d'Henry Dorgères, le fasciste paysan...

La mobilisation des forces syndicales et des forces de gauche, la victoire du Front populaire et la dissolution des « ligues factieuses » donnèrent un coup d'arrêt à la montée du fascisme mais la victoire des armées hitlériennes en 1940 permit une nouvelle éclosion des partis fascistes et antisémites et la mise en place d'une politique de persécution des Juifs.

Dans la zone occupée par les nazis, le PPF de Doriot, le MSR de Deloncle, le RNP de l'ancien socialiste Marcel Déat, chacun se voulant plus antisémite que l'autre, avaient, à Paris, pignon sur rue. L'administration française, qui s'était mise progressive-

ment sous les ordres de l'occupant à partir de l'armistice de 1940, participait activement (comme lors de la rafle du Vel d'Hiv en 1942) à la traque des Juifs et à leur déportation vers les camps d'extermination.

Dans la zone non-occupée, le gouvernement du maréchal Pétain mettait en place, dès octobre 1940, un premier statut des Juifs, sans que l'Allemagne ait même eu à en faire la demande. Un second statut, en juin 1941, aggravait le premier. Au total, les Juifs français étaient chassés de la fonction publique, de l'armée, de l'enseignement, de la presse, de la radio, du cinéma, et voyaient leur nombre limité à 3 % à l'université et à 2 % dans les professions libérales. En juillet 1941, ils durent céder les droits qu'ils détenaient sur des entreprises à des « Aryens ». Quant aux Juifs étrangers, ils furent parqués dans les camps de concentration, d'internement ou de déportation, à Gurs, à Rivesaltes ou aux Milles, avant d'être, pour la plupart, livrés aux nazis.

Plus que toute autre organisation d'extrême-droite, l'Action française de Charles Maurras, illustra la trajectoire de l'antisémitisme militant en France pendant ces presque 50 ans. Créée en 1899, au moment de l'affaire Dreyfus, cette organisation s'illustra aussitôt par son antisémitisme virulent. Le 5 juin 1936, lors de l'arrivée de Léon Blum à la tête du gouvernement, son journal titrait : « *La France sous le Juif* ». En 1945, condamné à la réclusion perpétuelle pour sa conduite pendant l'occupation allemande, Charles Maurras s'écriait : « *C'est la vengeance de Dreyfus* ». La boucle était bouclée.

3 - Le mythe du « complot juif »

L'antisémitisme a, comme toute forme de racisme, une dimension systématique. Mais il est, de surcroît, lié à une forme de « complotisme » qui trouve son expression la plus achevée, dans le faux réalisé par l'Okhrana, la police tsariste, *Le protocole des sages de Sion*, en 1901. Ce faux prétend rassembler les comptes-rendus de plusieurs réunions secrètes visant à instaurer un pouvoir juif sur le monde et établissant les moyens d'y parvenir. En fait, il s'agissait, notamment, d'un décalque d'un pam-

phlet contre Napoléon III, datant de 1864. Ce fut l'une des pièces maîtresses de la propagande antisémite, tout particulièrement celle des nazis et d'Hitler lui-même, qui s'appuya sur ce faux dans *Mein Kampf* pour étayer ce qu'était, à ses yeux, le « complot juif ».

L'antisémitisme prétend interpréter un monde de plus en plus complexe, de plus en plus injuste et inégalitaire en identifiant les Juifs à l'argent, au capital et tout particulièrement au capital financier. Il cherche au moyen de cet imaginaire, à personnifier la domination abstraite du capital. Cette identification est fautive et trompeuse.

Fausse, tout d'abord parce qu'elle prétend faire de tout Juif un capitaliste, un financier, alors que l'immense majorité des Juifs sont, comme tout le monde, employés, ouvriers, cadres, enseignants, fonctionnaires, petits artisans ou petits commerçants, ont des professions intermédiaires, libérales...

Trompeuse, ensuite, parce cette identification du capital aux Juifs permet de laisser au second plan la quasi-totalité des capitalistes et de faire, ainsi, diversion à la lutte anticapitaliste.

4 - L'antisémitisme est toujours là en France et il tue

De l'injure à la violence, en passant par la menace, il peut prendre bien des aspects dont les plus effrayants sont l'assassinat d'Ilan Halimi, le 13 février 2006, un jeune homme de 23 ans, retrouvé agonisant, brûlé et supplicié parce qu'il était Juif ; l'assassinat, le 19 mars 2012, par Mohammed Merah, de quatre personnes dont trois enfants, à l'école juive Ozar Hatorah de Toulouse ; le viol d'une femme sous les yeux de son mari, lors d'un cambriolage le 19 mars 2012 à Créteil (« *puisque'ils sont Juifs, ils devaient avoir de l'argent* » expliquent les auteurs du viol et du cambriolage) ; l'assassinat de quatre personnes, au Musée juif de Bruxelles, le 24 mai 2014 par un Français, Mehdi Nemmouche ; l'assassinat, par un terroriste se réclamant de l'« État islamique », Amedy Coulibaly, de quatre personnes dans une supérette casher de la porte de Vincennes, à Paris, le 8 janvier 2015...

II- Antisémitisme et antisionisme

La question de savoir s'il est possible d'assimiler antisémitisme et critique de la politique d'Israël se pose avec acuité dans notre pays.

Le 20 juillet 2014, le Premier ministre, Manuels Valls, fustigeait un antisémitisme nouveau qui se serait caché « *derrière la haine de l'Etat d'Israël* ». Il n'avait pas mené cette charge à n'importe quelle occasion mais lors de commémoration de la Rafle du Vel d'Hiv, des 16 et 17 juillet 1942.

Lors de la cérémonie du 75^e anniversaire de cette rafle, le 16 juillet 2017, le tout nouveau président de la République, Emmanuel Macron, faisait un pas de plus dans l'amalgame en déclarant : « *Nous ne céderons rien à l'antisionisme car il est la forme réinventée de l'antisémitisme* ».

Mais de quel « antisionisme » parlait-il ? Il est au moins possible d'en distinguer trois formes, si l'on ne considère pas qu'une pensée simpliste soit préférable à une pensée un tant soit peu complexe. La première forme prise par l'antisionisme est historique, les deux autres formes sont contemporaines.

1 - L'antisionisme à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle

Cet antisionisme était celui qui opposait la grande majorité des Juifs de Russie et d'Europe orientale ou centrale, au sionisme. Le sionisme, en effet, est un mouvement politique moderne né à la fin du XIX^e siècle, alors limité à l'Europe. Il était au départ extrêmement minoritaire et se heurtait à une quadruple opposition.

D'abord, celle du Bund (Union générale juive en Russie et Pologne) qui luttait à la fois contre l'oppression nationale dont les Juifs étaient victimes et contre l'oppression sociale subie par l'ensemble du prolétariat russe et polonais.

Ensuite, celles de la très grande majorité des rabbins qui considéraient que la venue du « Messie » devait précéder le retour à « Sion ».

Puis, celle des Juifs qui se considéraient comme « *assimilés* »², en Allemagne, notamment.

Enfin, une quatrième opposition se manifestait alors, très concrètement lors du départ massif (un tiers des Juifs européens entre 1880 et 1920) pour une « Terre promise », loin des vexations, des discriminations multiples et des violences qui étaient leur lot quotidien en Europe de l'Est, culminant dans d'atroces pogroms comme ceux de Kishinev, en 1903 et 1905. Une infime minorité (3 % seulement) de ces migrants, de ces réfugiés choisirent comme destination la Palestine, malgré les exhortations du mouvement sioniste. La très grande majorité (90 %) choisit les États-Unis.

Ces Juifs qui s'opposaient au sionisme dans les débats d'idées et dans les faits quand ils choisissaient d'émigrer aux États-Unis ou en France et non en Palestine étaient-ils antisémites ?

2 - Les deux formes contemporaines de l'antisionisme

Un antisionisme qui ne reconnaît pas le fait national juif et l'État d'Israël

Cette forme de sionisme considère que les Juifs n'auraient rien à faire, en tant que peuple, en tant que nation et surtout en tant qu'État, dans ce qui était la Palestine historique. Cette forme d'antisionisme n'est évidemment pas acceptable.

Il est impossible, en effet, de nier l'existence d'une nation israélienne, d'un État israélien qui a été reconnu par l'ONU, il y a 70 ans, et qui a été le refuge de populations juives persécutées par les nazis, les régimes nationalistes ou les monarchies arabes, les régimes staliniens, les militaires éthiopiens ...

Un antisionisme qui reconnaît le fait national juif et l'existence de l'État d'Israël

Cette forme d'antisionisme n'est pas celle du refus d'un État israélien, mais celle du refus d'un État supposant un « droit au retour » pour tous les Juifs du monde en Israël.

Ce « droit au retour » implique, de facto, l'impossibilité d'un « droit au retour » pour les Palestiniens expulsés de Palestine

et pour leurs descendants, contrairement aux très nombreuses résolutions de l'ONU, notamment à la résolution 194 de son Assemblée générale, adoptée le 11 décembre 1948.

Pendant des décennies, l'État d'Israël a nié l'expulsion des Palestiniens des terres qu'ils occupaient en 1948, et affirmé que la Palestine était « *une terre sans peuple pour un peuple sans terre* ». « Les nouveaux historiens israéliens », Benny Morris et Llan Pappé³ en particulier, ont mis à mal ce mythe et établi que la guerre de 1948 avait provoqué l'expulsion de 800 000 Palestiniens d'Israël. 250 000 autres avaient, au mépris du droit international, été obligés de prendre le chemin de l'exil en 1967. Ce « droit au retour » de tous les Juifs, voulu par l'État d'Israël, implique également une colonisation continue des terres palestiniennes en Cisjordanie et à Jérusalem-Est. Ce n'est pas un hasard si Israël n'a pas de frontières définies : la colonisation les modifierait sans cesse.

En 2010, l'UNRWA (Office de l'ONU pour les réfugiés de Palestine) comptabilisait 4,7 millions de Palestiniens condamnés à l'exil.

Le grand historien israélien, spécialiste du fascisme, Zeev Sternhell, donnait son opinion sur cette question en écrivant, le 18 février 2018 dans une tribune du *Monde*⁴ : « *Pour les Smotrich⁵, Shaked⁶ et Zohar⁷, un juif de Brooklyn qui n'a peut-être jamais mis les pieds sur cette terre en est le propriétaire légitime mais l'Arabe qui y est né, comme ses ancêtres avant lui, est un étranger dont la présence est acceptée uniquement par la volonté des juifs et de leur humanité.* »

3 - À qui profite la confusion entretenue entre ces deux formes d'antisionisme ?

La réponse est simple : au gouvernement dominé par la droite et l'extrême droite israéliennes de Benjamin Netanyahu.

Lorsque ce dernier remerciait Emmanuel Macron, le 16 juillet 2017, il précisait : « *On ne peut pas dire : je n'ai rien contre les Juifs mais je ne veux pas que leur pays existe* ». Tout le problème était dans la signification du mot « *leur* ». S'agissait-il d'un pays qui garantirait un retour pour tous les Juifs du monde, in-

terdisant ainsi le retour des Palestiniens qui avaient été chassés ou s'agissait-il d'un pays qui accepterait l'existence d'un État palestinien indépendant et réellement viable ?

Si le Premier ministre israélien avait choisi la seconde option, il aurait cherché à bénéficier de la neutralité (même très vigilante) d'une grande partie des antisionistes, ceux qui reconnaissent le fait national israélien et son droit à disposer d'un État. La confusion qu'il a soigneusement entretenue entre les deux formes d'antisionisme indique clairement que la solution qu'il retenait était celle du « droit au retour » de tous les Juifs du monde en Israël. Un « droit au retour » qui interdit l'existence d'un État palestinien indépendant et viable. Une solution parfaitement conforme, d'ailleurs, à la politique menée par tous les gouvernements que Benjamin Netanyahou a dirigés ou auxquels il a participé depuis 2002, l'année où il devint le ministre des Affaires étrangères d'Ariel Sharon.

Empêcher toute critique de la politique d'Israël

La confusion entre les deux formes d'antisionisme et leur assimilation à l'antisémitisme a une fonction précise : empêcher toute critique de la politique d'Israël.

Dominique Vidal, collaborateur du *Monde diplomatique* écrit dans *Médiapart* : « *L'antisionisme critique l'idéologie sioniste selon laquelle les Juifs, inassimilables dans les pays où ils vivent, devraient être rassemblés dans un État qui leur soit propre. Il s'agit donc d'une opinion, qu'on peut approuver ou rejeter, mais qui ne saurait constituer un délit.* » Il ajoute : « *D'ailleurs, imagine-t-on les communistes demander l'interdiction de l'anticommunisme, les gaullistes celle de l'antigaullisme, les néolibéraux celle de l'altermondialisme ?* »

Fallait-il renoncer à critiquer l'agression israélienne contre Gaza durant l'été 2014 ? D'un côté, 2 143 tués palestiniens dans la bande de Gaza, selon les chiffres du Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU. 70,3 % des Palestiniens tués sont des civils, dont 250 femmes et 480 enfants et adolescents de 10 jours à 17 ans, selon l'Unicef. De l'autre côté, 64 soldats israéliens ont été tués ainsi que 4 civils, dont un enfant

de 4 ans. 375 civils palestiniens tués pour un civil israélien. Fallait-il renoncer à critiquer la nomination d'un dirigeant d'extrême droite, Agvidor Liebermann, au poste de ministre de la Défense ? Un individu qui, selon *Marianne* (30/05/2016) considérait que la bombe nucléaire serait une solution lorsqu'il déclarait : « *Nous devons combattre le Hamas comme les Etats-Unis ont combattu les Japonais. Les Américains ont vaincu le Japon sans invasion terrestre, rendant une occupation militaire absolument superflue.* »

Zeev Sternhell devait-il se taire ou critiquer la politique d'Israël, pour tenter d'éviter sa dérive vers un régime d'apartheid, comme il l'a fait dans sa tribune du *Monde*, le 20 février 2018 ? Il a choisi de ne pas se taire et de critiquer la politique israélienne. Qui oserait, cependant, prétendre que ce grand historien, membre de l'Académie israélienne des sciences et lettres, professeur à l'Université hébraïque de Jérusalem, est un antisémite ?

4 - Ne pas banaliser l'antisémitisme

Pascal Boniface écrit⁸ : « *Il y a des antisémites qui s'opposent à Israël, c'est-à-dire des gens qui s'opposent systématiquement à Israël parce que - et uniquement parce que - c'est un État juif. Il ne faut pas nier l'antisémitisme. Il faut le combattre encore et toujours parce qu'il n'a pas disparu. Mais il ne faut pas non plus l'instrumentaliser.* ». D'autant, ajoute-t-il, que cette instrumentalisation est dangereuse car elle « *revient à banaliser l'antisémitisme. Si tout le monde est antisémite, alors personne ne l'est.* ».

Pierre Vidal-Naquet, l'historien qui a été le fer de la lutte contre le négationnisme, contre ceux qui « assassinent la mémoire » en niant la réalité du génocide juif pendant la Seconde Guerre mondiale écrivait, en 1995 : « *Si une pierre jetée par un garçon ou une fille des territoires occupés (...), si même une bombe jetée sur un bus par un terroriste palestinien est la continuation du génocide, le résultat immanquable de ce type d'affirmation est que certains de ceux qui estiment que les Palestiniens ont de bonnes raisons de se rebeller penseront tout naturellement que la Shoah*

elle-même n'a pas été la terrifiante tragédie que nous connaissons.⁹»

5 - La gauche, l'antisémitisme et l'antisionisme en France

L'antisémitisme ne fait plus, depuis l'Affaire Dreyfus partie du programme de la gauche

Depuis la bataille menée par Jean Jaurès, l'antisémitisme est désormais clairement classé à droite et à l'extrême-droite. L'antisémitisme n'est même plus considéré comme le « socialisme des imbéciles » (selon la formule du président de la II^e Internationale, August Bebel), mais bien comme le masque de la droite, de l'extrême droite, du capitalisme catholique.

L'antisémitisme, à gauche, ne sera plus repris que par des groupes marginaux, tels les partisans de Georges Sorel, l'auteur de *Réflexions sur la violence*.

Cependant, dans les années 1930, la SFIO sera divisée entre sa majorité, dirigée par Léon Blum, et une minorité de pacifistes qui renoue avec l'antisémitisme en même temps qu'elle dénonce le « *bellicisme* » de Léon Blum, accusé de vouloir précipiter la France dans une guerre contre Hitler dans le seul but d'aider les Juifs allemands.

Les procès antisémites en URSS et dans le « bloc de l'Est » avant la chute du mur de Berlin

Lors du « procès Slansky » dans la Tchécoslovaquie de 1952, 11 des accusés sur 14 étaient Juifs. La très grande majorité de ceux qui ont été condamnés l'étaient, donc, également, notamment l'ancien secrétaire général du parti communiste tchécoslovaque, Rudolf Slansky.

Comme l'a montré la suite de l'histoire et le récit de d'Arthur London, l'un des rares accusés à avoir été gracié, le « procès » contre ces « trotskistes-sionistes-titistes », était été monté de toutes pièces et les aveux arrachés par la torture et le chantage. Le film de Costa-Gavras, *L'Aveu* (1970), avec Yves Montand et Simone Signoret en rend lumineusement compte.

La dénonciation d'un « complot des blouses blanches » dans

l'URSS stalinienne entraîna l'arrestation de plusieurs centaines de Juifs, médecins et pharmaciens. La mort de Joseph Staline, en mars 1953, leur permit d'avoir la vie sauve et d'être réhabilités.

Dans un cas comme dans l'autre, la responsable de ces attaques antisémites était la bureaucratie stalinienne qui avait réussi sa contre-révolution à la fin des années 1920 en URSS et liquidé les acquis démocratiques de la révolution d'Octobre 1917. Cette caste bureaucratique n'était pas de gauche. Elle n'eut d'ailleurs aucune difficulté, après l'éclatement de l'URSS, à se transformer en une classe de capitalistes dirigeant la Russie. L'ancien officier du KGB, Vladimir Poutine, en est un parfait exemple.

En dehors du bloc de l'Est, les partis de gauche qui, tels le PCF, avait soutenu les accusations portées contre les accusés de ce « procès » et de ce « complot » ont tous reconnu, depuis, qu'ils avaient fait là une terrible erreur.

La question du négationnisme

Les négationnistes nient l'existence de la Shoah, des chambres à gaz dans les camps d'extermination nazi. Certains d'entre eux étaient au départ des militants de gauche ou d'extrême gauche. Paul Rassinier fut communiste, socialiste, résistant, déporté à Buchenwald. Serge Thion fut militant du PSU. Roger Garaudy fut un dirigeant important du PCF. Alain Soral fut adhérent du PCF pendant un peu plus de trois ans.

Mais ils avaient coupé tout lien avec le Parti socialiste, le Parti communiste ou le PSU quand ils développèrent leur théorie négationniste. Robert Faurisson fut soutenu par la Vieille Taupe mais c'était une secte de l'ultragauche, totalement marginale et comptant au plus une vingtaine de militants. Son soutien au négationnisme la fit rapidement passer du côté de l'extrême droite.

Le chef d'orchestre des négationnistes fut, en fait, un homme d'extrême droite, Maurice Bardèche. Il en avait été, en France, leur précurseur lorsqu'il publia en 1948 *Nuremberg ou la terre promise*. Il dirigeait une revue néo-nazie *Défense de l'Occident*,

dans laquelle il donnait la parole aux négationnistes venus de la gauche mais surtout aux négationnistes d'extrême droite : lui-même, Richard Harwood, Ties Christophersen, François Duprat.... Il sut parfaitement instrumentaliser Paul Rassinier et son livre *Le mensonge d'Ulysse* ainsi que les autres négationnistes venus de la gauche. Il édita leurs écrits et fit en sorte que ce soit les groupes d'extrême droite et leurs organes de presse qui se chargent de leur publicité et de les utiliser à leurs propres fins. Les négationnistes venus de la gauche, n'avaient plus rien à voir avec la gauche ou l'extrême gauche.

Les mobilisations en défense des Palestiniens

Laurent Mucchielli, sociologue et directeur de recherche au CNRS, constatait en 2009 : « *L'hypothèse d'une « nouvelle judéophobie » qui permettrait un retour de l'antisémitisme sous couvert de critique de la politique israélienne, et qui traduirait un déplacement de l'antisémitisme de l'extrême droite vers l'extrême gauche, est invalidée également par les travaux scientifiques. Ces derniers montrent en effet que, dans les opinions d'extrême droite, on observe bien une conjonction ou un amalgame entre antisémitisme et anti-israélisme, mais que c'est le contraire dans les opinions de gauche et d'extrême gauche : les plus hostiles à la politique de l'Etat d'Israël sont souvent en même temps les moins antisémites.*¹⁰ »

Le Collectif National pour une Paix Juste et Durable entre Israéliens et Palestiniens organisait une série de manifestations, notamment à Paris le 23 juillet 2014, qui ont réuni plusieurs dizaines de milliers de personnes. Ce collectif réunissait de nombreuses organisations de gauche (dont 33 députés socialistes), antiracistes ou de défense des Palestiniens et de leurs droits (dont l'Union juive française pour la paix). Toutes ces organisations se s'étaient prononcées pour la création de deux États indépendants et viables : un État israélien et un État palestinien. Ces organisations s'opposaient à l'agression israélienne contre la population de Gaza, mais aucune d'entre elles ne remettait en cause l'existence d'un État israélien.

6 - Antisémitisme et antisionisme dans la jeunesse des quartiers populaires

Le soutien de ces jeunes Français à la cause palestinienne ne serait pas, pour certains, politique mais « religieux », « culturel » ou « communautariste », ces jeunes ne pouvant accéder à la pensée politique.

Le soutien au peuple palestinien n'est pas une nouveauté. Le début de la décennie 1970 avait vu son développement dans l'immigration. Les « Comités de soutien à la résistance palestinienne » alors créés, étendirent rapidement leur lutte à celle contre le racisme en France et liaient, ainsi, la défense des travailleurs immigrés et celle des Palestiniens.

Les jeunes des quartiers populaires comprennent aisément les similitudes, même si elles sont d'un autre degré, entre les discriminations qu'ils subissent et celles dont souffrent les Palestiniens. Ils comprennent aussi, intimement, ce que peut signifier la colonisation infligée aux Palestiniens car chacune de leurs familles continue à en porter la douloureuse mémoire. Le rapport « *Un refus croissant de l'autre*¹¹ », rédigé par d'éminents chercheurs, notamment Nonna Mayer et Vincent Tiberj, considère cependant que « *le rejet des Juifs est plus structuré par les stéréotypes classiques du pouvoir, de l'argent, l'accusation de communautarisme que par les perceptions d'Israël* ». Un antisémitisme qui a donc moins à voir avec la politique d'Israël qu'avec Charles Maurras, Edouard Drumont ou certains fondateurs du Front national. Tous ces gens-là ayant, eux-mêmes, beaucoup plus à voir avec l'extrême droite nationaliste israélienne qu'avec la cause de ces jeunes prolétaires exploités des quartiers populaires de notre pays. Des jeunes prolétaires dont les conditions de travail et de vie ne sont guère éloignées de celles de certains Juifs salariés et pauvres d'Israël, exploités eux aussi par le capitalisme, comme les autres salariés du monde entier.

III - La dangereuse articulation des racismes

Lors de la manifestation « Jours de colère » le 26 janvier 2014,

l'alliance entre les racismes, s'était affichée sans la moindre retenue. Les partisans de Dieudonné et de ses provocations antisémites défilaient aux côtés d'une ultra-droite identitaire qui hurlait (entre autres slogans) « *Najat à la batte* », « *Taubira casse-toi* » mais aussi « *Israël hors d'Europe* », « *Faurisson a raison, la Shoah c'est bidon* ».

A Varsovie, lors des manifestations de novembre 2017 contre les quotas de réfugiés de l'Union européenne, une banderole fixée sous l'un des ponts de la ville, faisait une hideuse synthèse entre l'antijudaïsme religieux, l'antisémitisme et le racisme anti-musulmans : « *Priez pour un holocauste musulman* » ! Les Tsiganes n'étaient, bien sûr, pas oubliés dans ce sinistre paysage raciste.

« *Ceux qui dénoncent les actes antisémites (...) mais ne disent rien des exactions anti-arabes portent une part de responsabilité dans la communautarisation des esprits et dans le renforcement de l'antisémitisme, car ce n'est pas le racisme, quel qu'il soit et d'où qu'il vienne, qu'ils combattent, mais uniquement le racisme de l'autre* », affirmait, en 2003, Michel Warschawsky¹².

Le professeur de philosophie de Frantz Fanon à Fort-de-France avertissait ses élèves martiniquais : « *Quand vous entendez dire du mal des Juifs, dressez l'oreille, on parle de vous.* » La réciproque est vraie, quand on dit du mal d'un Martiniquais ou d'un Maghrébin, c'est aussi des Juifs dont on dit du mal.

L'antisémitisme doit être fermement combattu partout, et par toutes et tous. Les combats antiracistes, cependant, ne se hiérarchisent pas. Les statistiques des violences racistes, recensées depuis des années par la Commission nationale consultative des droits de l'homme, indiquent, d'ailleurs, une progression et une régression simultanées des actes de violences racistes, anti-juifs et anti-maghrébins.

Conclusion :

Antiracisme intime

Pour moi, depuis mon enfance, le racisme est lié à la guerre. Et la guerre est liée au capitalisme. C'est ainsi, c'est mon imaginaire. Aussi loin que je remonte, intimement, la guerre me précédait et me menaçait, c'était la haine entre les humains pour du commerce et des biens.

Mon grand-père a été tué à Verdun. J'ai eu longtemps sous les yeux, affiché sur le mur, le tableau encadré où figurait son nom, Joseph Leborgne, comme un tableau d'honneur, avec la signature de Raymond Poincaré.

Ma mère Antoinette, aide-soignante, née en 1913, pupille de la nation, m'expliquait ce que cela signifiait et son placement dans des familles d'accueil, je le percevais comme synonyme de souffrance.

Mon père, celui qui m'a élevé, René Filoche, né en 1911, menuisier chaudronnier à la SNCF, avait été fait prisonnier de guerre en 1940, et enfermé pendant cinq ans en Allemagne. Il est rentré en mars 1945, je suis né en décembre 1945. Il ne voulait jamais parler de sa captivité, ses yeux se brouillaient si on l'évoquait : « *Oh, tu sais, on bouffait de l'herbe* ».

Mon beau-père, Marcel Le Toullec, cheminot, s'était engagé volontaire, il avait combattu au Chemin des Dames. Il racontait qu'il était allé, en rampant au péril de sa vie, chercher le corps de son frère, mort devant les tranchées, qu'il ne pouvait plus supporter l'odeur. Il est devenu antimilitariste, communiste, puis résistant. Il est décédé à 97 ans, et il disait, tard dans sa vie, que la nuit il se réveillait encore, comme un cauchemar, avec cette même odeur.

J'ai eu assez vite quelques phrases clefs en tête :

« *Le capitalisme porte en lui la guerre comme la nuée porte l'orage.* »

« *La guerre, c'est le massacre de gens qui ne se connaissent pas, au profit de gens qui se connaissent et ne se massacrent pas.* »

« *On croit mourir pour la patrie ; on meurt pour des industriels.* »

et le refrain de la « chanson de Craonne » qui contient à lui seul toutes les larmes de l'humanité.

En échappant à la guerre d'Algérie, j'ai échappé à toute guerre tout au long de ma vie. C'est un privilège rare pour une génération. A l'époque il s'en est fallu de peu : les accords d'Evian ont été signés à temps pour que je ne sois pas appelé. Ma première conscience était d'être objecteur de conscience, j'aimais le film joué par Laurent Terzieff *Tu ne tueras point* (film de Claude Autant-Lara, censuré en 1960) et la chanson de Boris Vian, *Le déserteur*, écrite en 1954 : « *Je ne suis pas sur terre pour tuer de pauvres gens* ».

Moi, je me suis vite senti sur terre pour aider les pauvres gens. Et je me suis engagé : pour 50 ans, comme militant. Je m'émancipais des suites de la guerre, des récits et des images de l'exode, raconté par ma mère, des bombardements et des tickets de rationnement, et je voulais avec mes amis un monde nouveau.

A 20 ans, je militais contre la guerre du Vietnam, et il était facile de voir où était la justice : ce n'était pas Hanoï qui bombardait Washington. Colette Magny chantait *Un grand espoir c'est Cuba, Les chiens mordent toujours en Alabama, La prison et le garrot tuent au pays de Goya, L'ONU et les grands chefs d'Afrique, ils ont laissé tuer Lumumba*. Je fus de ceux qui, l'invitèrent à Rouen avec Mouloudji qui chantait Vian, *La java de la bombe atomique* et on regardait *Nuit et brouillard* et *Hiroshima mon amour* d'Alain Resnais (1956 et 1959). Nous étions internationalistes, nous voulions un monde de paix, contre les massacres en Indonésie en 1965 (que racontera le film *L'Année de tous les dangers* de Peter Weir réalisé en 1982), pour que les US quittent le Vietnam et l'Amérique latine. L'image de la petite fille fuyant le napalm et courant nue sur une route du Vietnam nous hantait.

Contrairement à Paul Nizan, 20 ans a été le plus bel âge de ma vie grâce à mai 68. Ce fut un soulèvement, une grève générale parmi les plus importantes de l'histoire de l'humanité.

Il y a deux visions de mai 68 : l'une qui se limite à la révolte étudiante, l'autre qui n'oublie pas cette révolte mais qui va à l'essentiel : la grève générale de plus de 10 millions de salariés. Cette

seconde vision est la mienne, celle de ma classe sociale, le salariat. Nous en reparlons sans cesse car mai 68 est une « histoire sans fin »

Et 50 ans après, je fais vivre encore les idées fondamentales de mon adolescence. Non seulement je suis opposé à « toute incitation à la haine ou la violence », a contrario de ce que me reproche la « citation à prévenu » pour ce procès du 11 avril 2018, mais toute mon action, celle de toute ma vie a consisté justement à combattre les causes des guerres, l'accaparement des biens, le nationalisme, le racisme, les haines qui séparent, divisent et détruisent l'humanité et les humains entre eux.

Ma culture s'est évidemment enrichie d'un maximum de lectures, toutes celles liées à ma formation à partir de la pensée de Karl Marx et de Léon Trotski, pas seulement celles citées dans le texte de ce livre, mais aussi *Les jours de notre mort* de David Rousset, *Si c'est un homme* de Primo Levi, *La question juive* de Karl Marx, et pas seulement Jean-Paul Sartre, ou Albert Camus, mais aussi Abraham Léon, Nathan Weinstock, Jorge Semprun ou encore l'ouvrage que je considère comme un des plus beaux romans du monde *Vie et destin* de Vassili Grossmann. Et tant de films, que je ne peux tous citer, *Les Damnés*, *L'œuf du serpent*, *Cabaret...*

Et j'ai aussi visionné les récentes séries *Apocalypse* qui relatent, en cinq épisodes d'une heure, la guerre de 1914-1918, en deux épisodes, la résistible ascension d'Hitler, et en cinq épisodes, la Seconde Guerre Mondiale. En douze heures, vous comprenez que la paix n'est toujours pas assurée sur la planète que les conflits d'intérêt économiques, appuyés sur les préjugés, les obscurantismes, les intégrismes, les racismes, et les mécanismes de la guerre économique peuvent provoquer de nouveaux cataclysmes.

J'ai toujours, à 72 ans, la même peur de la guerre, la peur terrifiante que le capitalisme l'engendre à nouveau et que mes enfants en soient victimes un jour comme tous ces jeunes gens qu'on a célébrés, un siècle après, entre 14 et 18. On les voit dans *Apocalypse*, « la fleur au fusil », et ils peuvent être entraînés à nouveau, et finir encore, de façon effroyable, pour le bénéfice

des marchands de drones et de missiles – les actuels marchands de canons, comme ceux dont parlait Paul Valéry. Parce qu'elles refont l'union sacrée, tout en jurant hypocritement « plus jamais ça », je déteste les cérémonies officielles parce qu'elles ne combattent pas les vraies causes des guerres.

J'ai peur d'un nouveau « chaos mondial » comme les deux guerres mondiales du XXe siècle, car je crois que la menace existe en permanence, que c'est toujours la caractéristique du capitalisme, parce que je l'ai vérifié toute ma vie, de 1965 à 1991 et 2003, du Vietnam à la Guerre du Golfe et toutes ses suites abominables. « *Le ventre est encore fécond d'où est sorti la bête immonde* ». J'ai lu et apprécié toutes les pièces de Bertolt Brecht, et j'ai formé mes enfants et choisi mes camarades à partir de cette culture.

Il s'agit de défendre l'humanité contre la guerre, donc contre le capitalisme, le racisme, l'antisémitisme. En analysant les caractéristiques du racisme et de l'antisémitisme, comme je l'ai fait dans ce présent livre.

Le capitalisme est fait de « compétition », de « concurrence » de « rentabilité » de « productivité » de « profits maximum ». Pour éviter l'opposition trop claire et périlleuse entre ses deux classes sociales fondamentales, exploiteuse minoritaire et exploitée majoritaire, le salariat et l'actionariat, la classe dominante, l'oligarchie richissime, ont toujours besoin de faire diversion, entre les rouges, les blancs, les noirs, entre les têtes rondes et les têtes pointues, entre les musulmans et les Juifs. Tant que les haines se tournent contre les Arméniens, les Rohingyas, les Tutsis, les Samis, elles passent à côté des possesseurs de capitaux sont tranquilles. Hitler prétendait combattre le « capitalisme juif », ça lui permettait en réalité de sauver le capitalisme en Allemagne, d'utiliser sa puissance industrielle et d'exterminer les Juifs.

Et nous le savons tous : toutes les époques de « chaos mondial » du XXe siècle ont été enfantées par les crises du capitalisme, par les compétitions, concurrences, rapines, et guerres chaudes ou froides, pour contrôler les territoires et les matières premières, les colonies ou le pétrole. La crise de 1929 hante en-

core le monde, et nous en connaissons tous les effets : quand elle fabrique des millions, des dizaines de millions de chômeurs, des peuples en exode, un génocide, des répressions de masse, et que partout augmente à un rythme effréné l'exploitation du travail. Or le risque d'une nouvelle crise bancaire, comme celle de 2007-2008, est toujours là. Aucun des garde-fous qui avaient été promis par tant de G20 successifs n'a été mis en place. La spéculation bancaire a, au contraire, continué à s'amplifier inventant chaque jour de nouveaux produits à risque, de nouveaux « subprimes ». Tant d'économistes ne cessent de le répéter !

Je suis de ceux qui croient que le capitalisme actuel nous conduit à une nouvelle barbarie et que seul le socialisme, une société démocratique de partage, de redistribution des richesses, peut nous en sauver. Je suis, comme dans mon enfance et dans mon adolescence, pour une transformation sociale où l'humanité s'épanouisse et s'émancipe. Je suis pour la liberté, l'égalité et la fraternité. Mais attention, je suis un anti-stalinien, je pense comme les trotskistes, que la contre-révolution stalinienne a écrasé le socialisme et les bolcheviks, qu'elle a prolongé à son niveau, les horreurs dans le monde, (y compris l'antisémitisme), que « Staline était l'étoile jumelle d'Hitler », qu'il faut éradiquer cet héritage. Il n'y aura jamais de socialisme dans un seul pays, il n'y aura jamais de socialisme sans démocratie ni de véritable démocratie sans socialisme.

Je suis syndiqué à la CGT depuis 1963, j'ai écrit des milliers d'articles, tenu des milliers de réunions dans toute la France, publié 35 livres, pour argumenter en ce sens, pour les droits des salariés, ceux qui produisent les richesses et n'en reçoivent pas la part qu'ils méritent. J'ai partagé 10 000 actions, manifestations, défilés, meetings, campagnes anticapitalistes, anti-racistes, et j'ai souvent pris des parts importantes dans la confection d'affiches anti racistes (je me souviens de celle contre les « ratonnades » de Marseille en 1973 qui avaient fait 50 morts et 300 blessés) ou encore dans la naissance de SOS Racisme.

Voilà aussi les raisons pour lesquelles j'ai écrit entre juillet et

décembre 2017, et publié depuis, un livre de 400 pages contre Emmanuel Macron (Éd L'Archipel) et surtout sa politique. 400 pages détaillées, et au lieu d'un seul tweet, il faut aller les lire sur le fond. Je travaillais depuis six mois à décortiquer, documents, faits et arguments à l'appui, sa politique, qui vise à détruire le salariat et ses statuts, au profit d'un « monde post-salarial » ubérisé.

Et oui, ce travail me faisait toucher du doigt d'encore plus près le rôle de cet homme totalement au service du néo-libéralisme c'est-à-dire de ce qui peut provoquer à nouveau un chaos mondial. Oui, cet homme l'avoue lui même : « *« Je ne suis pas l'enfant naturel des temps calmes de la vie politique. Je suis le fruit d'une forme de brutalité de l'histoire. Une effraction parce que la France était malheureuse et inquiète.* »¹ »

« Rien »

Il est là « par effraction » et il chamboule, il casse tous nos droits sociaux, il nous conduit au gouffre. Et il nous méprise :

« *Si j'étais chômeur, je n'attendrais pas tout de l'autre, j'essaierais de me battre d'abord.* »

« *Il y a dans cette société [Doux] une majorité de femmes. Il y en a qui sont, pour beaucoup, illettrées.* »

« *Vous n'allez pas me faire peur avec votre T-shirt. La meilleure façon de se payer un costard, c'est de travailler.* »

« *Je ne suis pas là pour défendre les jobs existants.* »

« *Le chômage de masse en France, c'est parce que les travailleurs sont trop protégés.* »

« *Je pense qu'il y a une politique de fainéants et il y a la politique des artisans.* »

« *Certains, au lieu de foutre le bordel, feraient mieux d'aller chercher des postes.* »

« *Les salariés français sont trop payés.* »

« *Les salariés doivent pouvoir travailler plus, sans être payés plus si les syndicats majoritaires sont d'accord.* »

« *Le compte pénibilité ? Je n'aime pas le terme, donc je le supprimerai car il induit que le travail est une douleur.* »

- « Vu la situation économique, ne plus payer les heures supplémentaires c'est une nécessité. »
- « Ceux qui défendent les emplois aidés sont ceux qui n'en voudraient pas pour eux. »
- « Je n'aime pas ce terme de "modèle social". »
- « Je suis pour une société sans statuts. »
- « Je compte sur vous pour engager plus d'apprentis. C'est désormais gratuit quand ils sont mineurs. »
- « Il faut des jeunes Français qui aient envie de devenir milliardaires. »
- « 35 heures pour un jeune, ce n'est pas assez. »
- « Les jeunes générations veulent être entrepreneurs, pas fonctionnaires. »
- « Les pauvres d'aujourd'hui sont souvent moins les retraités que les jeunes. »
- « Je ne vais pas interdire Uber et les VTC ce serait les renvoyer vendre de la drogue à Stains. »
- « Une start-up nation est une nation où chacun peut se dire qu'il pourra créer une start-up. Je veux que la France en soit une. »
- « Les Britanniques ont la chance d'avoir eu Margaret Thatcher. »
- « Je ne céderai rien ni aux fainéants, ni aux cyniques, ni aux extrêmes, ni aux égoïstes, ni aux pessimistes. »
- « Dans les gares, vous croisez des gens qui réussissent et d'autres qui ne sont rien. »

Il ne s'agit que d'échantillons révélateurs du personnage peu honorable. J'en ai trouvé et publié 50 de la sorte dans mon livre sur la Casse sociale. Et lui qui dit qu'on est des « riens », on n'aurait pas le droit de répondre qu'il est un « pauvre type », et que chacun ne va pas tarder s'en rendre compte ? Il faut que le pays se sorte du danger politique qu'il représente !

Alors oui, il y a danger, c'est un homme qui, tournant le dos à la démocratie, ose se dire « Jupiter », au pouvoir « *par effraction* », casse toute notre protection sociale, nous conduit au chaos, et s'associe dangereusement à la droite allemande, elle-

même sous la pression de la droite extrême, pour diriger l'Union européenne néolibérale et la conduire dans le mur !

Le soir du 17 novembre 2017, on était la veille du congrès de « En marche ! » qui débutait le lendemain matin à Lyon restreint à 750 participants, tout étant joué à l'avance. Tous les médias en parlaient, et moi-même j'avais avancé dans une longue partie d'écriture de mon livre où je décrivais les turpitudes des centaines de députés « LREM » à l'Assemblée. C'est stupéfiant : « En marche ! » n'est pas un parti, mais une somme de « clicks », ses députés ont été recrutés sur CV comme des vendeurs de Tupperware, une majorité d'égoïstes, totalement incompetents pour le rôle de députés, qui votent des ordonnances anti-Code du travail, sans avoir vécu et même compris ce qu'était le travail subordonné, salarié, exploité, la pénibilité, la souffrance, les accidents.

Voilà pourquoi le 17 novembre, après une dévorante journée de travail sur mon livre, j'ai envoyé cette image de Macron « en marche vers un chaos mondial ». Le texte de mon tweet ne parlait que de cela.

Pas parce que je compare Macron à Hitler bien sûr, mais parce que je le compare à Thatcher.

Parce que sa politique libérale conduit au chaos. Le brassard rouge ne me gênait pas trop puisqu'il y avait un dollar dessus. S'il y avait eu une croix gammée je n'aurais pas envoyé cette image. Et des brassards rouges comme cela, il y en a plein dans plein de dessins. Plantu dessine même Mélenchon en « une » du *Monde* avec des brassards rouges de ce type.

Car je n'ai jamais envoyé un tweet antisémite.

Jamais !

Si j'avais été informé que ce photomontage était de Soral, je ne l'aurais jamais envoyé.

Si j'avais discerné qu'il y avait un montage à caractère antisémite derrière Macron, je ne l'aurais jamais envoyé.

Mais je n'ai perçu aucun arrière plan dans le photomontage qui

accompagnait le tweet que j'ai envoyé, je n'ai vu que Macron caricaturé en fanatique du néolibéralisme. Les photos de ce montage, parues par la suite dans certains médias, avec un second plan aussi bien éclairé que le premier étaient très éloignées du photomontage que j'avais reçu puis joint à mon tweet. J'ai peut-être manqué de vigilance, mais c'était très certainement à dessein que ce second plan était aussi peu perceptible sur le photomontage que j'avais reçu. J'étais, également, très fatigué par une dizaine d'heures de travail, d'écriture, et je ne visais de façon concentrée que ce qui était l'objet de mon livre, la politique de Macron.

Je devais me rendre le lendemain matin à 4 h prendre mon train pour participer à un grand Salon du livre à Toulon. Aussitôt bouclé mon travail et envoyé ce tweet, je me suis couché et endormi très rapidement. 30 minutes après, mon fils m'a fait réveiller, en insistant et en me signalant qu'après avoir examiné le photomontage joint à mon tweet, il avait découvert un deuxième plan, à connotations antisémites. L'appel de mon fils m'a permis de distinguer l'existence de ce second plan et de percevoir ce qu'il voulait signifier. J'ai compris ma bêtise. Je l'ai retiré aussitôt, c'était 40 minutes après avoir appuyé sur la touche. Et je me suis excusé.

Quelques uns de ceux qui me connaissaient mal ont pu, un court moment, être sincèrement induits en erreurs, ou mal comprendre ; auprès de ceux-là je me suis abondamment excusé, de même que j'ai bien expliqué aux journalistes qui m'appelaient par dizaines dans mon train le samedi matin entre Paris et Toulon, que j'étais fatigué et que j'avais fait « une bêtise », une « connerie », mais que j'avais réparé 40 minutes après. Ça suffisait me semble-t-il comme autocritique.

Ceux qui m'accusent d'avoir « révélé ma vraie nature » ou « dévoilé ma vraie vision du monde » ou « cédé à un penchant profond de l'extrême gauche » sont de ridicules Dia-foirus. Au nom de quels principes éthiques, de quelles compétences, de quelle connaissance de ce que je serais, s'autorisent-ils à se livrer à une telle psychanalyse sauvage, intrusive, à deux sous ? Tout

ça n'a rien à voir avec moi, avec ma vie. Pourquoi échafaudent-ils de telles constructions invraisemblables pour étayer une accusation aussi saugrenue ?

Moi, je suis Juif de cœur quand des juifs sont attaqués, je le suis depuis toujours pour mes proches, pour ma famille, pour mes camarades de tous les pays, ceux qui m'ont entouré quotidiennement pendant des décennies, tout comme je le suis pour tous les humains persécutés.

Donc, des gens mal intentionnés se sont déchaînés, le tweet qui n'avait « vécu » que 40 minutes, sans intention, ils l'ont, eux, reproduit à l'envi, pendant 40 heures, puis 40 jours, en ne vérifiant pas leurs sources ou en le manipulant de façon à éclairer le fond afin qu'il ait la même luminosité que le premier plan, ou en m'attribuant la fabrication du photomontage, ou encore en m'accusant d'être allé absurdement « le piocher chez Soral », ou en m'accusant du délit de racisme et d'antisémitisme, ce qui n'avait absolument aucun sens pour 100 % de ceux qui me connaissent, en regard de toutes mes opinions et de toute mon action dont elles sont le fondement. Pour commettre un délit il faut, me semble-t-il, une intention. Et moi quand j'ai une intention, une idée, une conviction, je suis de ceux qui la défendent, je ne la retire pas.

En choisissant artificiellement de m'attaquer en cette occasion, ils se font peut-être plaisir, mais pour de toutes autres raisons de désaccord politique avec moi, et ils ne rendent pas service à la cause qu'ils prétendent défendre.

Et s'ils espèrent me salir ou croient me faire taire ou affaiblir ma voix dans la défense du salariat, ils se trompent ! Cette intimidation me rend plus combatif encore pour l'unité de toute la gauche, pour un front uni et pluraliste, pour reconstruire un Code du travail, une inspection du travail, une médecine du travail, des prud'hommes dignes de ce nom, pour un Smic à 1800 euros, pour une retraite à 60 ans, une semaine à 32 h, pour

limiter les précaires à 5 % dans toutes les entreprises, pour un salaire maximal à 20 fois le Smic, pour 25 % d'énergie renouvelable en 2025, pour une VI^e République sociale, démocratique, laïque, féministe, écologiste, internationaliste, pacifiste. Tels sont mes combats.

« *Les tweets sont des oiseaux* ».² Mésanges bleues ou corbeaux. Tellement moins importants qu'un livre. Qu'ils fassent l'effort de lire *Macron ou la casse sociale* ! En 150 000 tweets depuis dix ans, un jeu de liberté, cela ne m'était jamais arrivé d'avoir à en retirer un. Mais celui-là était pervers, cherchant, pour les initiés (ce qui n'était pas mon cas), ceux qui connaissent les codes de l'ultra-droite complotiste, à nuire en attribuant aux « Juifs cachés », le chaos mondial.

Tout le contraire de ce que je pense et analyse ici et depuis toujours : le chaos mondial n'a jamais été, n'est pas et ne sera pas le fait des Juifs ! Pas de diversion, pas de tête pointue comme chez Brecht, pas de bouc émissaire. Le chaos, c'est le fait du capitalisme et de la finance liés à la catastrophe politique de Macron.

J'ai bien noté que des médias qui ne m'avaient plus appelé depuis juin 2017, notamment au moment du débat passionnant et vital sur les ordonnances anti-travail, ont tous, ce matin-là, retrouvé mon numéro de téléphone. Ainsi va le système « main stream ». Mais je les ai remerciés, informés poliment. J'ai renvoyé tous ces interlocuteurs à mon travail théorique et intellectuel, à tous mes livres, à mon action pratique militante depuis cinquante ans, connue de toutes et tous, et d'eux-mêmes, en appelant tout simplement à la raison et à la bonne foi.

Je le refais en conclusion de ce « Manifeste contre le racisme et l'antisémitisme ».

PS : la Licra m'avait sollicité pour écrire deux articles dans un dictionnaire antiraciste : voilà ce que j'avais rédigé à leur demande et qu'il me semble utile de reproduire en conclusion :

Éloge des militants

Rien de grand ne s'est jamais fait dans le monde sans militant. A l'origine de tous les progrès sociaux, il y a un geste engagé. Ceux qui vont courageusement à contre-courant arrivent souvent avant les autres, pourvu qu'ils aient une ambition sociale universelle. Non pas au nom d'une vocation avant-gardiste, mais du simple fait qu'ils expriment de façon vivante les aspirations de millions d'humains semblables à eux.

Le monde entier se souvient de Spartacus mais pas du nom du gouverneur qui l'a supplicié. Celui de Guevara est célébré, pas celui de son assassin. Le nom de Mandela l'a emporté sur celui du fondateur de l'apartheid. La force des militants, c'est de renverser les exploitations et les oppressions, en partant de peu. Le courage et l'opiniâtreté sont leur lot. Humbles ou célèbres, ils comptent finalement toujours plus dans l'histoire des sociétés humaines que les Césars, les empereurs, les Caudillos. Il y a toujours eu des Jacquou le croquant, des sans-culottes, des communards, des résistants, des syndicalistes, des indignés.

La démocratie existerait-elle sans résistants aux tyrannies ? Y aurait-il des congés payés, des retraites, une sécurité sociale, des droits du travail sans syndicalistes ? Y aurait-il des progrès de l'égalité entre sexes sans féministes ? Pour sauver la banquise, il faut s'en prendre aux banquiers : mais pas sans écologistes convaincus. La paix n'est pas naturelle aux sociétés humaines sans action des antimilitaristes. Y aurait-il égalité de droits entre les peuples, sans internationalistes et grands esprits universels ?

Les gestes des militants sont simples, mais ambitieux. Souvent, trop souvent, ils apparaissent inefficaces, vains, répétitifs : et puis la parole est entendue, le tract est lu, le film est vu et compris, le

mail rediffusé, l'explosion sociale est là – comme en mai 68. Alors les militants conduisent les autres sur le chemin où ils avaient eux-mêmes avancé : de l'éveil de quelques consciences à la conscience de masse. Là où il y a une volonté collective, il y a un avenir collectif progressiste.

Éloge de l'égalité

L'histoire de l'humanité est l'histoire de la conquête de l'égalité entre les peuples, entre les classes sociales, entre les individus. Pas seulement égalité des chances, mais égalité des droits pour l'égalité réelle. La « concurrence libre et non faussée » est une régression libérale à l'opposé de l'égalité. C'est quand il y a deux humains, un morceau de viande, et pas de règle. Le plus fort des deux humains tue l'autre pour avoir le morceau de viande. C'est la « concurrence libre ».

Pour éviter de se tuer, il faut des règles et dans ce cas, il y a partage du morceau de viande : mais si les règles sont insuffisantes, c'est le plus fort qui prend le plus gros morceau. C'est la concurrence « non faussée ». Il faut alors dépasser la concurrence pour que s'impose un partage du morceau de viande à égalité. Mais cela ne suffit pas dès qu'il y a nécessité que le principal du morceau de viande soit attribué à celui des deux qui en a le plus besoin : pour cela il faut remplacer la concurrence par la solidarité, et on invente la sécurité sociale. C'est une histoire très résumée de la rupture avec le capitalisme pour un passage au socialisme.

Une société rongée par les cancers des inégalités ne peut être digne et durable. 500 familles richissimes d'un côté et 10 millions de pauvres de l'autre, c'est intolérable. Trois hommes sur la planète possèdent plus que les 48 pays les plus pauvres. Deux personnes, en France, possèdent plus que 20 millions de Français. Comment être riche dans un océan de misère ? Comment être pauvre sans se révolter contre le pillage des riches ? Comment ne pas s'indigner ? Comment tolérer pareille injustice ?

Pas de liberté sans égalité, car sinon, c'est la liberté du renard dans le poulailler. Pas de fraternité sans égalité car sinon, les individualismes les plus féroces l'emportent. Pas de socialisme sans égalité dans l'éducation, la création, la production, l'échange, la communication, l'information, l'expression, la décision, l'action collective – sans démocratie.

La marche à l'égalité implique de passer de l'égalité formelle à l'égalité réelle. Elle implique abondance et répartition des richesses selon les besoins. De chacun selon ses capacités à chacun selon ses besoins. L'égalité réelle libère autant les oppresseurs que les opprimés : contre toutes les haines, les racismes, les préjugés, les tabous. Elle apaise, sans les supprimer, les milliards de différences entre les milliards d'humains. L'égalité est le contraire de l'égalitarisme : elle ne nivelle pas, elle épanouit, elle ne réduit pas, elle exalte. Elle est la condition de l'émancipation.

NOTES

Notes chapitre 1

- 1 - Stephen Jay Gould : *La mal-mesure de l'homme* - Odile Jacob - 1997.
- 2 - Henri Valois - *Les races humaines* - Collection Que sais-je ? PUF - 1967.
- 3 - Éric Vuillard - *Congo* - Actes sud - 2012.
- 4 - Domenico Losurdo - *Le révisionnisme en Histoire* - Éditions Albin Michel - 2006.
- 5 - Johann Chapoutot « *Les nazis n'ont rien inventé, ils ont puisé dans la culture dominante de l'Occident libéral* » - Entretien avec Vincent Ortiz - Le vent se lève - 11/12/2017
- 6 - Antoine Flandrin - « *Herero et Nama, premier génocide du XXe siècle* » - *Le Monde* - 25/11/2016.
- 7 - Ernest Mandel « *Trotsky* » PCM- Petite collection Maspero - Mars 1980.
- 8 - Karl Polanyi - *La grande transformation : aux origines politiques et économiques de notre temps* - Éditions Tel Gallimard - 2009

Notes chapitre 2

- 1 - Albert Jacquard - *Éloge de la différence : La génétique et les hommes* - Éditions du Seuil - 1978.
- 2 - Bertrand Jordan - *L'humanité au pluriel. La génétique et la question des races* - Éditions du Seuil 2008.
- 3 - Michel Wieviorka - *Le racisme, une introduction* - Paris - La découverte - 1998.
- 4 - Pierre-André, Taguieff - *Le racisme* - Paris, Flammarion - (coll. Dominos), 1997.
- 5 - Colette Guillaumin - *L'idéologie raciste* - Gallimard - Réédition 2002.
- 6 - Sous la direction de Pierre-André Taguieff - *Face au racisme* - Éditions La Découverte 1991.
- 7 - Theodor W. Adorno - *Étude sur la personnalité autoritaire* - Paris Alia 2008 - Première publication (en langue allemande) 1950.
- 8 - Colette Guillaumin - Ouvrage cité.
- 9 - Mélusine - « *Blanchité* », « *racisé* », « *racisme d'État* » : *M. Blanquer, ces concepts sont légitimes dans le débat public* » - Tribune - *Libération* 23/11/2017.

- 10 - Pierre Tevanian - *La mécanique raciste* - Éditions La Découverte - 2017.
- 11 - Stokely Carmichael, Charles V. Hamilton - *Black power : the politics of liberation in America* - New York, Vintage Books, 1967.
- 12 - Valérie Sala Pala - *Faut-il en finir avec le concept de racisme institutionnel ?* - Regards Sociologiques N°39 - 2010.

Notes chapitre 3

- 1 - Helen Hunt Jackson - *Un siècle de déshonneur* - Collection 10/18 - 1972.
- 2 - Aldon Morris, professeur de sociologie à l'Université de Chicago - *Le combat continue* - Revue Histoire - Mars 2018.
- 3 - Jean-Marie Scillan, Professeur à l'Université de Nice-Sophia Antipolis - Revue *Romantisme* n° 139 - *Le fait Colonial* - Armand Colin - 2008.
- 4 - Colette Guillaumin - *L'idéologie raciste* - Éditions Gallimard 2002.
- 5 - *Les mémoires dangereuses - De l'Algérie coloniale à la France d'aujourd'hui* - Benjamin Stora avec Alexis Jenni - Éditions Albin Michel 2016.
- 6 - Ibidem
- 7 - ERTV- Vidéo du 30/03/2014.
- 8 - Dan Israel et Pierre Puchot - *Comment Soral gagne les têtes (2/2)* - Médiapart - 16/11/2014.
- 9 - Vidéo d'Alain Soral - *Judaïsme, talmudisme et sionisme* - You Tube - 01/10/2013.
- 10 - Alain Soral - *Comprendre l'Empire - Demain la gouvernance globale ou la révolte des nations*- Éditions Blanche - 2011.
- 11 - *Europe 1* 07/12/2017- « *Négationnisme : Alain Soral de nouveau condamné pour la publication d'une affiche* ».

Notes chapitre 4

- 1 - CNPF - Groupe d'études patronales - *Le problèmes des OS* - 1971.
- 2 - Wauquiez - *DSK, c'est pas la Haute-Loire, c'est pas ces racines là - La Montagne* - 04/03/2011
- 3 - Anne-Sophie Faivre Cadre - *Laurent Wauquiez, entre intox, mémoire sélective et approximations* - *Le Monde* - 11/12/2017.
- 100 4 - *L'Express.fr* - "Problèmes de l'Islam en France" - les propos de Manuel Valls font polémique - 22/11/2017.

5 - Claire Tervé - *Huffingtonpost.fr* - 03/06/2017.

Notes chapitre 5

1 - Revue européenne des migrations internationales, Volume 9 n° 2- (Yvan Gastaut)

2 - Entretien avec Patrick Simon - *Le système d'intégration veut mettre les minorités aux normes* - réalisé par Ixchel Delaporte - *L'Humanité* - 23 novembre 2012.

3 - Site *Les Mots Sont Importants* - 15 mai 2012.

4 - *Macron ou la casse sociale*, Editions L'Archipel, 200 pages - Février 2018.

5 - *Discrimination à l'embauche selon « l'origine » : que nous apprend le testing auprès de grandes entreprises ?* DARES analyses - Décembre 2016 - N° 076.

6 - Dans l'enquête *Trajectoires et Origines*, le terme « population majoritaire » désigne l'ensemble des personnes numériquement les plus nombreuses qui résident en France métropolitaine et qui ne sont ni immigrées, ni natives d'un DOM, ni descendants de personne(s) immigrées(s) ou native(s)

7 - *10e Baromètre de la perception des discriminations dans l'emploi* - Défenseurs des droits - Mars 2017.

8 - *La discrimination dans l'accès au logement locatif privé* - Halde-ASDO - Juillet 2006.

9 - Mathieu Munel, Yannick L'Horty, Loïc Du Parques, Pascale Petit - *Les discriminations dans l'accès au logement à Paris : une expérience contrôlée* - 2017

10 - Défenseur des droits : *Relations police/populations : les cas des contrôles d'identité* - 23/1/2017.

11 - CNCDH - *Avis sur la prévention des pratiques des contrôles d'identité abusives et/ou discriminatoires*. 8 novembre 2016.

12 - Saïd Bouamama - *Les discriminations racistes : une arme de division massive* - Éditions L'Harmattan- 2010.

13 - Jean-Paul Sartre - *La question juive* - Éditions Gallimard Folio - 1954.

14 - Michel Pinçon, Monique Pinçon-Charlot - *Les Ghettos du Gotha. Comment la bourgeoisie défend ses espaces* - Paris, Éd. Le Seuil, coll. Essais, 2007,

15 - Défenseur des droits : *Recommandations sur la situation des migrants à Calais* - 22 juin 2017.

Notes chapitre 6

- 1 - Michel Dreyfus - *L'antisémitisme à gauche. Histoire d'un paradoxe* - Ed La Découverte - 2009.
- 2 - Enzo Traverso : *Les Juifs et l'Allemagne - De la « symbiose judéo-allemande » à la mémoire d'Auschwitz* - Éditions La Découverte - 1992.
- 3 - Llan Pappé « *Le nettoyage ethnique de la Palestine* » Fayard – 2004..
- 4 - Zeev Sternhell : « *En Israël pousse un racisme proche du nazisme à ses débuts* » - *Le Monde* 18/02/2018.
- 5 - Bezahel Smotrich, élu à la Knesset, membre du « Foyer juif », une organisation religieuse, d'extrême-droite participant au gouvernement de Benjamin Netayahu.
- 6 - Ayet Shaked, membre du « foyer juif », ministre de la Justice du gouvernement Netanyahou.
- 7 - Miki Zohar - Élu du Likoud, le parti de Benjamin Netanyahou, à la Knesset.
- 8 - Pascal Boniface - « *Est-il possible de critiquer Israël ?* » - Éditions Robert Laffont - 2003
- 9 - Pierre Vidal-Naquet - *Réflexions sur le génocide. Les juifs, la mémoire et le présent. Qui sont les assassins de la mémoire ?* - La Découverte 1995.
- 10 - Laurent Mucchielli « *Le pseudo retour de l'antisémitisme : un rituel du diner annuel du CRIF* » - Rue 89 – 06/03/2009
- 11 - « *Un refus croissant de l'autre* » - In « *La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. Année 2013* ». Commission nationale consultative des droits de l'homme - La Documentation française - 03/2014.
- 12 - Michel Warschawsky – « *Antisémitisme* » - Mai 2003 - Site de la LDH de Toulon.

Notes conclusion

- 1 - Muriel Pleynet « *Vous avez dit effraction ?* » *Le Parisien* - Politique -Newsletter- 14/02/2018.
- 2 - Bernard Pivot

L'honneur d'un militant, Gérard Filoche

Oui, Gérard Filoche a retweeté un montage photo mettant en cause Emmanuel Macron dont, dans la précipitation, il n'a pas immédiatement perçu le caractère antisémite. Il s'est rapidement rendu compte de son erreur, a retiré le tweet, s'est excusé publiquement, a répondu aux journalistes.

L'affaire aurait pu s'arrêter là mais le tweet a été relayé sur la Toile pendant plusieurs jours au point de devenir une affaire d'État. Les condamnations, sans la moindre prise de recul, ont abondé. Le PS qui, ces temps-ci, peine tant à parler d'une seule voix, a retrouvé son unité pour exclure à bon compte une de ses dernières voix de gauche, sans autre forme de procès.

Voilà le plus inquiétant : les réseaux sociaux sont devenus le procureur le plus expéditif et le plus implacable, et derrière eux certains médias aussitôt aboient à l'unisson.

Filoche est donc antisémite : la sentence de Facebook est tombée. Qu'il disparaisse sur-le-champ !

Nous ne pouvons accepter cette accusation scandaleuse, cette atteinte portée à l'honneur d'un militant qui a consacré sa vie entière à défendre les libertés syndicales et le code du travail, à lutter contre le racisme et l'antisémitisme (il fait partie des fondateurs de SOS Racisme).

Cette polémique, comme celle qui oppose *Charlie Hebdo* et *Mediapart*, témoigne d'une extraordinaire dégradation du débat public. Journalistes et politiques rivalisent dans la surenchère et dans l'anathème. Il faudrait admettre une bonne fois que Twitter ne favorise pas l'intelligence dans le temps long, qui est celui de toute pensée politique digne de ce nom. Gérard Filoche a aujourd'hui l'occasion cuisante de s'en rendre compte, tandis que ses détracteurs continuent de tapoter furieusement sur les claviers de leurs smartphones.

Pendant ce temps, l'antisémitisme et le racisme répandent leur poison. Manuel Valls, si prompt à dénoncer l'antisémitisme, affirmait cette semaine encore que les musulmans « sont un problème ». Ce n'est pas la première fois, et il n'a jamais été inquiété pour ce type de propos. Ça suffit.

Appel collectif - *L'Humanité* - 29 Novembre, 2017

<http://pour-lhonneur-de-gerard-filoche.org>

Les 30 premiers signataires

Guy Bedos (artiste)	Jean-Marie Laclavetine (écrivain et éditeur)
Christine Blum (consultante)	Philippe Marlière (politiste)
Jacques Bidet (philosophe)	Gus Massiah (économiste)
Patrick Brody (syndicaliste)	Gérard Mauger (sociologue)
Patrick Chamoiseau (écrivain)	Christiane Marty (altermondialiste)
Annick Coupé (syndicaliste)	Jean-Pierre Mercier (syndicaliste)
Jean-Baptiste Del Amo (écrivain)	Gérard Mordillat (écrivain)
Christine Delphy (sociologue)	Gérard Noiriel (historien)
Christian de Montlibert (sociologue)	Willy Pelletier (sociologue)
Annie Ernaux (écrivain)	Michel Pialoux (sociologue)
Karl Ghazi (syndicaliste)	Michel Pinçon-Charlot (sociologue)
Jean-Marie Harribey (économiste)	Monique Pinçon-Charlot (sociologue)
Anne Hessel	Louis Pinto (sociologue)
Daniele Kergoat (sociologue)	Patrick Raynal (écrivain)
Pierre Khalfa (économiste et syndicaliste)	François Ruffin (réalisateur)

Sont aussi signataires parmi les 16000

Gilbert Achcar, universitaire	Stéphane Kadri, avocat
Etienne Adam, syndicaliste, 14	Marcel Francis Kahn
Danielle Auroi, ancienne députée EELV	Jérôme Lambert, député,
Marinette Bache, conseillère de Paris,	Hervé Le Corre, écrivain,
Francine Bavay, écologie sociale	Jacques Laborit, psychanaliste
Jean Claude Chailley, Attac	Frederic Lordon
Laurent Dégousée	Roger Madec
Marie-Laure Dufresne-Caster, avocate	Stéphane Maggi
Alain Dugrand, écrivain	Daniel Mermet
Ian Dufour, inspecteur du travail CGT	Gerard Mordillat
Michelle Ernis, conseillère municipale St Etienne du Rouvray	Edgar Morin
Pascale Fautrier, écrivain	Gilles Perret, réalisateur,
Jo Forcadell, dessinateur	Denis Robert
Bernard Friot, réseau salariat	Barbara Romagnan, exdéputée PS
Bruno Gaccio	Danielle Simonnet
Dominique Grador, adjointe au maire de Tulle	Aizzedine Taïbi, maire de Stains
Jiho, dessinateur	Chloé Verlhac-Tignous
	Michael Warcharwski
	Maryse Wolinski

Soutien financier indispensable, les frais d'avocats sont déjà prévus à hauteur de 12 000 euros :

C'est énorme et il nous est impossible d'y faire face, c'est un des objectifs recherché par nos adversaires alors nous faisons appel à celles et ceux qui peuvent un coup de main, selon le principe que ce sont les petits ruisseaux qui font les grandes rivières et qui évitent de manquer d'eau,

chèques à l'ordre de « G.Filoche-soutien »
C/O G Filoche 85, rue Rambuteau 75 001 Paris.

Vous pouvez commander ce livre pour vous ou vos amis, ça aide à réfléchir et à faire savoir :

112 p - 190 000 signes - 10€

Commande et règlement :

Com' Garonne
28 rue de la Bruyère - 31120 Pinsaguel
10 € frais de port inclus.

*Du même auteur**À paraître :*

- Le social au coeur mai 68 vivant (Mémoires 1945-1994) t1 L'Archipel 2018, avril 2018
- Le social au coeur mai 68 vivant » (Mémoires 1994-2018) t2 L'Archipel « la gauche socialiste » décembre 2018
- Samarium avec Patrick Raynal Le Cherche -midi 2019

Macron ou la casse sociale L'Archipel, février 2018

Cérium, avec Patrick Raynal, Le Cherche midi, 2017.

Comment résister aux lois Macron, El Khomri & cie ?, avec R. Abauzit, Le Vent se lève, 2016.

Vive l'entreprise ? En défense du Code du travail, Hugo & Cie, 2015.

Comment résister à la démolition du Code du travail ?, Le Vent se lève, 2014.

Le Choc. Après Cahuzac, avec Cyril Gispert, J.-F. Claudon et J.-J. Chavigné, J.-C. Gawsewitch Éditeur, 2013.

Dette indigne !, avec J.-J. Chavigné, J.-C. Gawsewitch Éditeur, 2011.

Les Nouveaux Carnets d'un inspecteur du travail, J.-C. Gawsewitch Éditeur, 2010.

Une vraie retraite à 60 ans, c'est possible, avec J.-J. Chavigné, J.-C. Gawsewitch Éditeur, 2010 ; 2013.

Salariés, si vous saviez..., La Découverte, 2008.

Les Caisses noires du patronat, J.-C. Gawsewitch Éditeur, 2008.

Mai 68, histoire sans fin. Liquider Mai 68 ? même pas en rêve !, J.-C. Gawsewitch Éditeur, 2007.

«La vie, la santé, l'amour sont précieuses. Pourquoi le travail ne le serait-il pas?», J.-C. Gawsewitch Éditeur, 2006.

Carnets d'un inspecteur du travail, Ramsay, 2004.

SOS sécu !, avec G. Berthiot et J.-J. Chavigné, Au bord de l'eau, 2004.

- À celle ou celui qui portera les couleurs de la gauche en 2007*, Ramsay, 2004.
- On achève bien les inspecteurs du travail...*, J.-C. Gawsewitch Éditeur, 2004.
- Bien négocier les 35 heures. Guide pratique (et critique) à l'usage exclusif des salariés, avec Sylvian Chicote*, La Découverte, 2001.
- Retraites : réponse au Medef, avec J.-J. Chavigné*, Ramsay, 2001.
- Ces années-là... quand Lionel...*, Ramsay, 2001.
- 20 ans de CHSCT, étude et avis adopté par le Conseil économique et social, éditions du Journal Officiel*, 2001.
- Sept jours dans la vie d'Attika, avec H. Désir, J. Dray, M.-N. Lienemann et J.-L. Mélenchon*, Ramsay, 2000.
- Le Travail jetable, non, les 35 heures, oui*, Ramsay, 1998,
- Mai 68 une histoire sans fin, mémoires*, Flammarion, 1998.
- Le Travail jetable*, Ramsay, 1997.
- Pour en finir avec le chômage de masse*, La Découverte, 1995.
- Édouard Balladur et les 5 millions de chômeurs*, L'Harmattan, 1993.
- Les Clairons de Maastricht, avec J. Dray*, Ramsay, 1992.
- Le socialisme est une idée neuve (collectif)*, éditions D&R, 1991.
- Printemps portugais*, Actéon, 1984.

Fondateur de la revue Démocratie & socialisme, mensuel de la gauche démocratique et sociale 26^e année

Mel : gerard.filoche@gmail.com

Blog : www.filoche.net

Site : Gauche Démocratique et sociale
et de la revue mensuelle Démocratie & socialisme

<http://www.gds-ds.org>



SOMMAIRE

Chapitre 1 Le racisme comme déterminisme biologique	P. 7
I - Le déterminisme biologique	P. 7
1- La craniologie de Paul Broca	
2- L' « anthropologie criminelle » de Cesare Lombroso	
3- Des millions de chiffres et de mesures sans la moindre pertinence scientifique	
II- Déterminisme biologique, colonialisme, fascisme et nazisme	P. 11
1 - Le fascisme italien et le racisme	
2 - L'Allemagne nazie et le racisme	
3 - « Têtes rondes et têtes pointues »	
4 - Fascisme, nazisme et grand capital	
Chapitre 2 Le racisme est une construction sociale	P. 17
I - Les progrès de la génétique ont ôté toute pertinence au concept de « race biologique »	P. 17
1 - 99,9 % de l'ADN est identique pour tous les êtres humains	
2 - Une divergence de 0,1 % n'est cependant pas négligeable	
3 - La race n'existe plus mais le racisme est toujours là	
II - Un nouveau masque du racisme : le racisme différentialiste	P. 20
III - L'aveuglement face au racisme	P. 22
1 - Assignation à une race sociale et division du travail	
2 - « Traite des êtres humains au travail »	
3 - Le racisme institutionnel	
Chapitre 3 Le racisme comme idéologie	P. 31
I - Le « choc des civilisations »	P. 31
II - La persistance des préjugés raciaux qui avaient accompagné la colonisation et l'esclavage	P. 32
1- Les Indiens et les Noirs aux États-Unis	
2 - L'abolition de l'esclavage dans les possessions françaises	
3 - La colonisation	
4 - La persistance de la réalité sociale et psychologique des faits de race	
III - La formation d'une idéologie « sudiste »	P. 39
IV - La persistance de l'antisémitisme	P. 39

Chapitre 4 - Le racisme comme politique P. 43

I - La construction d'un « problème musulman » P. 43

- 1 - Des années charnières : les années 1982 et 1983
- 2 - Les immigrés et leurs descendants étaient sortis de leur « invisibilité »
- 3 - Les attentats terroristes

II - Le Front national et la préférence nationale P. 47

III - La lepénisation des discours et des politiques P. 49

Chapitre 5 Le racisme comme pratiques discriminatoires P. 53

I - En France l'égalité ne règne pas P. 55

II - Le cadre actuel des pratiques discriminatoires P. 55

III - Les discriminations dans l'emploi P. 56

- 1 - Les discriminations lors de la recherche d'un emploi
- 2 - Les discriminations chez les personnes en situation d'emploi
- 3 - Les « indépendants », exemple des VTC
- 4 - Les discriminations face aux accidents du travail

IV - Les discriminations chez les personnes qui subissent le chômage P. 61

V - Les discriminations dans l'accès au logement P. 62

VI - Les discriminations dans l'accès à l'enseignement P. 62

VII - Les discriminations dans les loisirs P. 63

VIII - Les contrôles au faciès P. 64

IX - Les « masques idéologiques » qui permettent d'éviter d'agir pour que cessent ces discriminations P. 65

X - Calais, comme symbole de l'accueil des réfugiés ou des migrants P. 66

Chapitre 6 L'antisémitisme P. 69

I - Antijudaïsme et antisémitisme P. 69

- 1-L'antijudaïsme religieux européen a engendré de nombreux crimes
- 2-En France, comme dans toute l'Europe, l'antijudaïsme religieux s'est transformé en antisémitisme
- 3-Le mythe du « complot juif »
- 4-L'antisémitisme est toujours là en France et il tue

II - Antisémitisme et antisionisme P. 75

- 1-L'antisionisme à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle

110 2-Les deux formes contemporaines de l'antisionisme

3-À qui profite la confusion entretenue entre ces deux formes d'antisionisme ?	
4-Ne pas banaliser l'antisémitisme	
5-La gauche, l'antisémitisme et l'antisionisme en France	
6-Antisémitisme et antisionisme dans la jeunesse des quartiers populaires	
III - La dangereuse articulation des racismes	P. 83
Conclusion	P. 85
Antiracisme intime	
« Rien »	
Car je n'ai jamais envoyé un tweet antisémite.	
Notes	P. 99
Annexe	P. 103
L'honneur d'un militant, Gérard Filoche	

